

"Paix et Fraternité"

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF hQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 54 — Mercredi, le 13 avril 1983 — 16 pages 0.50

"L'Acadie Nouvelle"

Un successeur à l'Evangéline

Il n'y a pas tellement longtemps encore, l'Evangéline, le seul quotidien de langue française du Nouveau-Brunswick, journal destiné à servir la population acadienne de cette province, fermait ses portes. L'Evangéline fut victime de la récession qui a causé une telle baisse au chapitre des revenus de publicité que le déficit accumulé était devenu tout simplement trop lourd à supporter.

Voici que l'éditeur de deux hebdomadaires de langue française se compte lancer le premier numéro d'un quotidien dans le nord-est de l'Acadie, le 17 octobre prochain.

M. Althée Michaud de Caraquet a annoncé son projet dans un entretien accordé à la presse tout dernièrement. Il semblerait que son nouveau journal portera le nom "l'Acadie nouvelle".

M. Michaud songe à un quotidien genre tabloid de 32 pages qui serait tiré dès le départ à 15,000 exemplaires. Ce journal serait rédigé à Caraquet dans les bureaux de son hebdomadaire, "Le Voilier", et imprimé à Newcastle.

L'auteur du projet est confiant que son quotidien connaîtra un meilleur sort que "l'Evangéline" parce que, comme il l'explique, il dispose déjà d'installations situées au coeur du pays acadien d'où proviendrait le gros des lecteurs et de la publicité.

M. Michaud compte pouvoir à lui seul réunir les quelque $700,000 qu'il lui en coûtera pour lancer son journal, mais il cherchera aussi à obtenir l'appui du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

St-Paul en effervescence

Environ 1,000 personnes ont envahi les gradins du gymnase de l'école Régionale de St-Paul pour assister à un formidable charivari présenté par l'ensemble folklorique les Blés d'Or qui fêtent cette année leur dixième anniversaire.

A cette occasion, trois des premiers pionniers fondateurs furent honorés à la fin du spectacle: soit Fernande Gérard-Bergeron, Léo Van Brabant et Louise Brosseau-Amyotte qui ont reçu chacun une plaque exprimant la gratitude et les remerciements de la troupe pour le merveilleux travail accompli.

Un charivari, qu'est-ce que c'est? C'est une coutume très ancienne qui se pratiquait encore il n'y a pas longtemps dans le comté de Kent, en Acadie. Les gens du village se réunissaient devant la maison de quelqu'un pour y faire le plus de bruit possible, parce que cette personne s'était mariée sans faire de veillée de danse ou bien pour une raison qui aurait pu déplaire aux villageois. On n'arrêtait pas ce vacarme tant que les coupables n'avaient pas payé d'une façon ou d'une autre leur faute.

Suite au spectacle de l'an dernier, le Charivari organisé avait pour but de punir Jérémie d'avoir oublié si facilement sa bonne Jacqueline et de s'être remarié avec sa jeune soeur Artémise seulement une semaine après la mort de sa femme.

Six comédiens s'étaient réunis sur scène pour orchestrer ce grandiose Charivari: Réal Girard; maître-charivari, Simon Marshall; maîtresse-charivara, Yves-Alain Tremblay; maître-charrette, Rachelle Fontaine; chef d'orchestre, Carmen Duchesneau; directrice des "cannisses" et Adélard Poirier; Jérémie.



Le Charivari présenté par Les Blés d'Or: un franc succès.

Alors commença un charivari bruyant et tumultueux de poêles, de chaudrons, de sifflets, de huées, que Jérémie ne put supporter, et dans un mouvement de colère on le vit sortir de sa cabane pour faire face à toute cette population qui le harcelait.

Les Vols-au-Vent de Bonnyville, les danseurs des Quatre Cantons de Mallaig, les Arcs-en-Ciel d'Edmonton, les Rayons de Plamondon, les Pleins Soleils de St-Isidore et la 6e année de l'Ecole Racette se sont joints aux huits groupes de l'école de danse des Blés d'Or pour effectuer une quarantaine de chorégraphies folkloriques des plus réussis.

Deux groupes de musiciens et deux groupes de gymnastique complétaient le spectacle. En tout, deux heures et quinze minutes de divertissements variés comprenant danses, musique, gymnastique et comédies.

Félicitations à l'ensemble folklorique les Blés d'Or qui ont su coordonner un tel spectacle. Félicitations aussi à ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de l'ensemble du spectacle.

Après une telle réussite, on attend avec impatience celui de l'an prochain.

La politique culturelle fédérale et la réalité des Francophones hors Québec

OTTAWA - La présidente de la Fédération des Francophones hors Québec (F.F.H.Q.), Mme Jeannine Séguin, a exigé aujourd'hui que les politiques du gouvernement fédéral dans les domaines des communications et de la culture tiennent compte des besoins des Francophones hors Québec et que les institutions fédérales appuient leurs efforts pour se développer et s'épanouir.

Comparaissant devant le comité permanent de la Chambre des communes sur les Communications et la Culture pour exposer les positions de la F.F.FH.Q. face au rapport Applebaum-Hébert, Mme Séguin a dit regretter que la problématique du rapport ainsi que les recommandations fassent si peu de cas de la situation et des besoins des Francophones hors Québec.

L'intervention de la présidente de la F.F.H.Q. a principalement porté sur trois aspects du rapport Applebaum - Hébert, soit les questions touchant Radio-Canada, l'Office national du film (O.N.F.) et le Conseil des Arts.

Mme Séguin s'est dit particulièrement en désaccord avec la recommandation 67 du rapport qui propose que Radio-Canada renonce à toute production télévisuelle.

"Les Francophones hors Québec doivent avoir accès à toutes les ressources publiques leur permettant de participer de plain-pied à ce monde de créativité artistique et culturelle dont le comité d'étude fait le principe fondamental d'une politique culturelle canadienne. Or, dépouiller Radio-Canada de son rôle de producteur en ce qui touche les Francophones hors Québec nous paraît désastreux puisqu'il existe peu d'entrepreneurs privés capables de l'assurer", a indiqué Mme Séguin.

Toujours pour ce qui est de Radio-Canada, la présidente de la F.F.H.Q. a réitéré une demande maintes fois exprimée par la F.F.H.Q. à savoir la

Voir COMITES

page 2

Les langues officielles dans l'enseignement

Nouvelles ententes

OTTAWA - Le secrétaire d'Etat du Canada, l'honorable Serge Joyal, a annoncé aujourd'hui l'approbation par le gouvernement du Canada d'un "Protocole d'entente" négocié avec les ministres provinciaux de l'Education, et qui porte sur les programmes visant à appuyer l'éducation dans la langue de la minorité de langue officielle de chaque province (l'anglais au Québec et le français ailleurs) ainsi que l'enseignement des deux langues officielles, comme langues secondes.

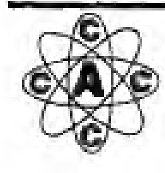
M. Joyal a précisé que le Protocole serait en vigueur pour les trois prochaines années, à compter de 1983 - 1984, et que plus de 190 millions de dollars y seraient alloués pour la première année, ce qui représente une augmentation de 15 millions de dollars par rapport à 1982 - 1983. Il a ajouté que le budget total prévu pour le Protocole serait augmenté de 5% pour chacune des deux années subséquentes.

Le Secrétaire d'Etat, qui avait rencontré les membres du Conseil des ministres de l'Education (Canada) ou leurs représentants à Victoria le 23 janvier 1983, leur a confirmé par lettre cette semaine que le gouvernement du Canada avait approuvé les augmentations liées au nouveau protocole. La cérémonie officielle de signature du document en question doit avoir lieu au cours des prochaines semaines.

"Je suis convaincu, a déclaré M. Joyal, que le Protocole que nous avons négocié constituera une excellente base pour de nouvelles ententes qui

voir ENTENTES

page 2



CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

Vos intérêts économiques

Des handicapés créent des emplois par la formule coopérative

Dans la conjoncture que l'on sait, il est plus que difficile de se trouver un emploi. Que dire alors de ceux qui sont handicapés...

Pourtant, quelques personnes handicapées se sont formées en coopérative ouvrière de production et opèrent des kiosques où elles reproduisent des clés et gravent différents objets.

L'atelier coopératif de reproduction de clé et gravure regroupe seize membres. On compte ouvrir vingt autres kiosques d'ici peu (créant entre 40 à 45 emplois). D'ici trois ans, la coopérative opérera cinquante kiosques à travers le Québec et aura créé entre 120 et 125 emplois permanents.

UNE ENTREPRISE

Il y a plusieurs mythes qui ressortent lorsque l'on parle d'handicapés. L'un d'eux veut qu'une entreprise formée de personnes handicapées ait un caractère, une consonnance sociale. Ce n'est vraiment pas le cas. C'est une entreprise qui vise à faire des surplus (qui seront retournés aux membres). Une équipe a travaillé, durant trois mois, au design du kiosque, afin qu'il soit attirant, pour que les gens y viennent spontanément. Tout au plus, les kiosques sont-ils plus grands que la moyenne, pour permettre à deux personnes handicapées d'y circuler librement.

On y reproduit des clés, on vend des objets connexes, on grave des objets qui peuvent s'offrir en cadeau. Il y a également des gens qui apportent eux-mêmes les objets à graver.

Article tiré dans le journal "Ensemble".

Comités consultatifs

suite de la page 1

mise sur pied de comités consultatifs régionaux dont le mandat serait justement de faire connaître le point de vue des communautés francophones hors Québec sur la programmation française de Radio-Canada.

En ce qui a trait à l'O.N.F., Mme Séguin estime qu'il est important de conserver et de développer le rôle de l'O.N.F. au niveau du cinéma régional de langue française, d'autant plus que la structure d'encadrement est en place et que des ressources financières supplémentaires pourraient avoir un impact considérable sur le volume des productions en langue française.

A propos du Conseil des Arts, Mme Séguin a souligné en terminant qu'il devrait y avoir davantage de Francophones hors Québec au sein des comités consultatifs, des jurys et des comités de sélection et qu'elle voudrait qu'on accorde plus d'encouragement à la culture populaire en milieux francophones hors Québec.





entententes bilatérales

[suite de la page 1]

permettront d'encourager et d'appuyer les possibilités qu'ont les francophones hors Québec et les anglophones du Québec de se faire instruire dans leur propre langue ainsi que les possibilités pour tous les Canadiens qui le désirent d'améliorer leurs connaissances de l'autre langue officielle".

En vertu du nouveau Protocole, le gouvernement du Canada apportera une aide financière aux provinces, selon des ententes bilatérales qu'il conclura avec chacune d'entre elles, afin de contribuer aux coûts reliés au maintien et développement des programmes de langues à l'intérieur des systèmes provinciaux d'éducation. L'aide financière du gouvernement canadien visera également l'expansion de programmes existants, l'établissement de nouveaux programmes, la formation d'enseignants, l'octroi de bourses et autres formes d'aide aux étudiants.

M. Joyal s'est dit particulièrement satisfait des dispositions du Protocole aux termes desquelles les provinces ont accepté de démontrer les coûts réels qu'elles encourent en offrant des programmes de langues, de présenter des rapports annuels et de reconnaître publiquement les contributions du gouvernement du Canada.

Depuis 1970, le gouvernement du Canada a versé près de 1,8 milliard de dollars aux provinces au titre de l'éducation dans la langue de la minorité de langue officielle de chaque province et de l'enseignement de la langue seconde. Les dernières ententes sont venues à échéance en 1979, et l'aide depuis a été maintenue aux termes d'arrangements intérimaires. Le Secrétaire d'Etat a annoncé que ces mêmes arrangements intérimaires seraient reconduits pour 1982-1983 afin d'assurer le bon déroulement des programmes offerts dans les écoles.

$250,000 aux Grands Ballets Canadiens

L'honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat, a annoncé que le gouvernement du Canada accorderait une subvention de l'ordre de $250,000 à la Compagnie des Grands Ballets Canadiens. Cette subvention du ministère des Affaires extérieures s'inscrit dans le cadre du programme de diffusion artistique à l'étranger. Ce programme vise à amener les principaux partenaires internationaux du Canada à mieux percevoir la qualité de la vie intellectuelle et artistique de notre pays.

- La Compagnie des Grands Ballets Canadiens se rendra au Japon et il est prévu que cette tournée incluera d'autres pays de l'Asie. Le ministre Lapointe s'est réjoui de la participation du secteur privé sans laquelle cette tournée n'aurait pas été possible.

Le Ministre a tenu à souligner la contribution précieuse de Madame Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets Canadiens, aux succès remportés par la Compagnie depuis sa fondation. En terminant, le ministre Lapointe s'est dit convaincu que la procheine tournée asiatique de la Compagnie contribuerait grandement à élargir et raffermir les rapports que le Canada entretient avec les pays de cette région.

Activités socio-culturelles

LE DIMANCHE 17 AVRIL:

Edmonton: ciné-club pour adultes - au cinéma Ziedler à 19 h "L'Amour nu" de Yannick Bellon

Fort McMurray: spectacle de Vincent Dureault et Ziz au théâtre Keyano à 20 h
Info: 791-7700

Rivière-la-Paix: Ronnie Burkett, marionnettiste sera dans la région le 17 et 18 avril
Info: 837-2026

Girouxville: Soirée de talents amateurs au gymnase de l'école de Girouxville à 19 h 30
Prix d'entrée: 3.50$ adultes, 2.00$ étudiants

LE MERCREDI 20 AVRIL:

Edmonton: du 20 au 24 avril au TFE - "A vous de jouer" spectacle de variétés
Info: 469-0029

LE JEUDI 21 AVRIL:

Calgary: Souper organisé par Réseau-Femme
Info: 262-7074

LE VENDREDI 22 AVRIL:

Calgary: Spectacle de Vincent Dureault et Ziz à 20 h au théâtre Pleides au planétarium
Info: 262-7074

St-Paul: Festival de théâtre du 22 au 24 avril
Info: 645-4800 et 465-7151

Soirée d'accueil avec Gilbert Parent, à la petite salle du Centre Culturel. Chansons et danse.

Lethbridge: Cours de danse du bon vieux temps avec Euclid Landry à compter de 20 h 30.

LE SAMEDI 23 AVRIL:

Lethbridge: Spectacle de Vincent Dureault et Ziz
Info: 328-8606

Calgary: Soirée Western et disco avec André Roy à 20 h
Info: Claudette Beaulieu 279-6110

Edmonton: 34e Cabane à Sucre, au Sportex de 16 h à minuit
Info: 465-0070

St-Paul: Festival de théâtre de 13 h 30 à 16 h 30 et de 19 h à 22 h 30, à l'auditorium de l'école de St-Paul. Plusieurs troupes d'amateurs de la province se présenteront sur scène.

LE DIMANCHE 24 AVRIL:

Calgary: Ciné-club au Science Theatre 148 de l'université de Calgary "L'Amour nu" de Yannick Bellon à 19 h 30 3$ pour les membres de FJA, SFCC et ACFA 3.50$ pour les non-membres

Calgary: Café-chantant au club autrichien, 3113- 11e rue nord-est en concert: "Les Voix des Rocheuses" à 14 h
Info: 281-8000 Tina
262-7074

Bonnyville: Concert annuel de l'école de danses folkloriques de Bonnyville à l'aréna Lalonde à 14 h
Info: 826-6275

Girouxville: En spectacle "University Mix Chorus" à l'école de Girouxville à 14 h
Info: 837-2026

Edmonton: Au People's Church 11205 - 101e rue, présentation du film "La Croix et le poignard"
Admission: 2.25$ par personne

Yves Létourneau au Carrefour

Par Claude Roberto

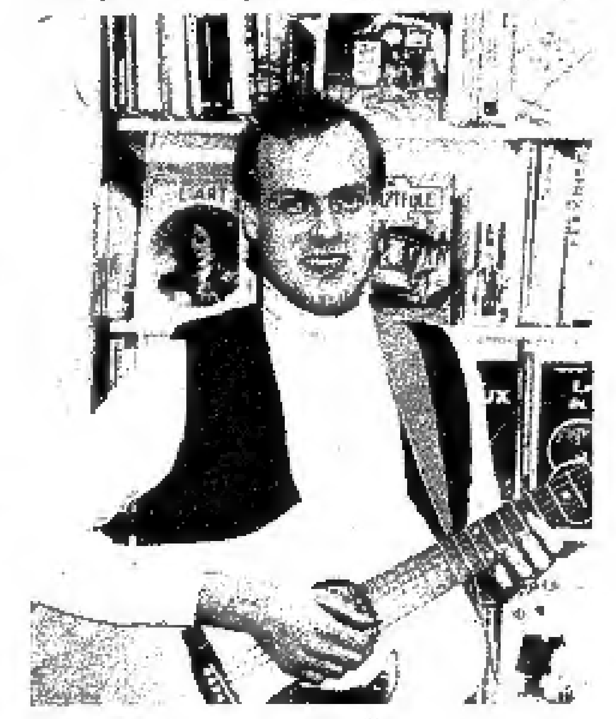
Musicien, chanteur, auteur-compositeur. Installé en Alberta, né au lac Saint-Jean.

Un artiste qui monte en flèche et un nom qui revient souvent dans la francophonie.

Qu'apporte-t-il avec lui? Une musique très enveloppée, un mélange de folk-jazz-rock caractérisé par des nuances, de l'harmonie et, bien sûr, ses propres arrangements.

Pas surprenant puisque ses influences se situent au niveau du jazz - avec Miles Davis et Pat Metheney - et du folk - avec Serge Fiori, Harmonium et le groupe Crosby, Stills, Nash, Young. De plus, il a commencé à jouer vers le début des années 70, époque du rock.

D'ailleurs sa formation musicale est nettement des plus complètes. Théorie, écriture, arrangement musical, musique classique,



Yves Létourneau, un artiste qui monte en flèche.

musique de chambre, baroque, jazz, folk. Yves a étudié tout cela. Et il joue de la guitare aussi bien que de la contrebasse ou même de la flûte. Il a su, en outre, beaucoup retirer de sa participation à divers concours, comme en 1979 celui de la francophonie Belgique, Suisse, France, Canada.

Comment, Yves, voit-il le rôle d'un artiste? "Il lui faut refléter la société dans laquelle il vit en même temps que la réalité", explique-t-il. "J'aime parler de la réalité, mais l'envelopper de sensibilité".

"Je veux combattre les stéréotypes, tels que le rôle de la femme ou de l'homme". Et Yves se définit comme très optimiste. C'est aussi un réaliste, même s'il garde espoir et confiance dans l'avenir.

Tout récemment, à Edmonton, lors des célébrations pour fêter l'ouverture de la librairie Le Carrefour dans ses nouveaux locaux, il était l'un des artistes invités. Plusieurs l'avaient déjà applaudi à Edmonton au café-chantant de Francophonie Jeunesse Alberta en octobre dernier ou bien au spectacle offert en compagnie de Maurice Aubin dans la Vieille chapelle de la Faculté Saint-Jean.

D'autres auront remarqué sa musique dans la pièce "Un tourtibus pour Noël" présentée par la Boîte à Popicos en décembre à Edmonton. Dernièrement il est allé dans les régions à la demande du public. Très apprécié fut son spectacle à Lethbridge. Actuellement il songe à aller à Calgary et Rivière-la-Paix.

Yves fait de la musique depuis 13 années. Le secret de son succès? "Chez moi, la musique est un besoin", dit-il, "Je veux créer à travers la musique et je veux en donner le résultat en au public".

A St-Paul

Quatorzième Cabane à sucre

Encore une fois l'ambiance y était, et tous s'en sont donnés à coeur - joie avec la tire sur neige, le sirop et les sucreries de toutes sortes.

L'ouverture se fit avec la visite des kiosques et l'inscription pour les jeux de l'après-midi, dont voici la liste des gagnants: sciage de pitounes: hommes; Marcel Jacques et Jean-Guy Hébert, femmes; Simone Leroux et Angélina Pelchat et garçons; Roland Rocquet et Norbert Fontaine.

Dans le domaine des courses à trois pattes: Irène Pelchat, Nicole Pelchat, Corine Grotton, Berthe Pelchat, Richard Jubinville, Denis Jubinville, Carmen Leroux et Simone Pelchat. Pour la course à deux par quatre, Carole Pelchat, Denise Tremblay et Estelle Hébert ont remporté la victoire. Pour les plus courageux et plus en forme, la course de 2 km fut remportée par Marc Kabyn et celle de 10 km par Andéo Richard.

Plusieurs jeux intérieurs étaient aussi à l'honneur: jeux de cartes, jeux pour petits enfants, batailles d'oreillers et clouage de clous. Puis, le moment tant attendu, la tire sur la neige, suivie d'un souper traditionnel où chacun s'est vraiment régalé de mets canadiens.



M. et Mme Anthony Desaulniers, pionniers de l'année 1983.

Après le souper, ce fut la présentation des pionniers de l'année '83, Monsieur et Madame Anthony Desaulniers qui fêtaient l'an dernier leurs 54 ans de mariage. Monsieur Desaulniers est né le 2 juin 1902 à Shawinigan Falls et Madame Desaulniers (née Germaine Bussière) à St-Casimir le 28 avril 1905. Ils sont arrivés tous les deux dans la région avec leur famille respective en 1900, et ils ont pour ainsi dire passé leur vie ici. Ils furent mariés le 27 novembre 1928 à Lafond par le Père E. Tessier et ils demeurèrent sur une ferme à 2 milles nord-ouest de Lafond jusqu'en 1935. Après ils opèrent un magasin général à Lafond et Monsieur Desaulniers fait du camionage pour les fermiers. Il commence aussi très jeune son métier de barbier à la maison en pratiquant sur ses frères. Après la guerre, il continue son métier à St-Paul jusqu'à sa retraite.

Ils ont eu deux enfants: Angèle et Germain, douze petits-enfants et onze arrière-petits enfants. A Monsieur et Madame Anthony Desaulniers nos hommages et voeux de santé, bonheur et encore de nombreuses années parmi nous.

Et la soirée se termina par un spectacle de variétés très réussi. Le St-Paul Régional High School Band, Antoine Noël à l'accordéon, les Blés d'Or, un numéro de cuillères par la classe de M. Hubert Landry, de la danse, et une chanson par Francine Noël.

Une journée très bien organisée dont il faut remercier les organisateurs et le président Georges Leroux.

Très belle réussite de la soirée canadienne du Club Richelieu

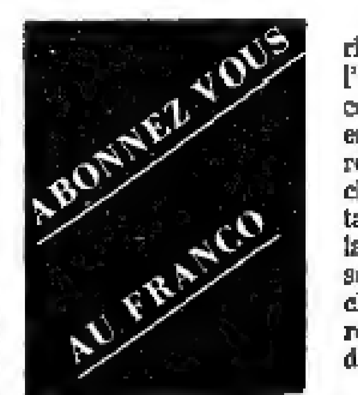
Par Michel Bernard

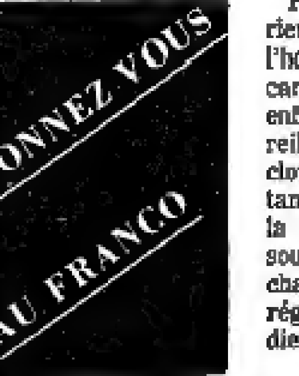
Samedi 9 avril a eu lieu à Edmonton la soirée canadienne du Club Richelieu, organisée par les Richelieu et leurs invités. Une très nombreuse assistance était présente, et très rapidement il s'est créé une ambiance très chaleureuse dans toute l'assistance. Une délicieuse nourriture typiquement canadienne-française a été offerte aux participants. Nous avons eu droit: à une potée de fèves au lard, un vrai régal. Ensuite du jambon cuit, avec de la grillade de lard, et également une omelette arrosée de sirop d'érable. Tout cela servi avec un succulent pain maison.

Ensuite de la musique à la guitare ajoutée à l'ambiance. Avec le clou de la soirée, des chansons canadiennes-françaises dirigées sous la direction de Monsieur Aimé Arès.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur de noter la présence du Gouverneur Richelieu de la région de l'Ouest, M. Martien Gaudet, ainsi que de nombreux membres Richelieu venus de Saskatoon pour participer à cette agréable et amicale réunion.

La soirée a fini très tard, preuve de sa réussite. Félicitons les organisateurs de cette heureuse et bonne initiative et souhaitons nous retrouver pour la même occasion entre nous l'année prochaine pour profiter encore du plaisir de se retrouver tous ensemble.





Serge DeRose nommé à l'Hôtel Westin à Ottawa

M. Steve Holliday, gérant de l'hôtel Westin d'Edmonton, a le plaisir d'annoncer le transfert de Serge De Rose comme contrôleur à l'hôtel Westin d'Ottawa qui ouvrira ses portes au mois d'octobre 1983.

Avant de quitter Edmonton, M. De Rose a demandé de faire publier le message suivant dans nos pages: "A tous mes amis de la francophonie albertaine, ce n'est qu'un au revoir. Merci pour votre amitié. Ma famille et moi nous avons apprécié notre séjour en Alberta et surtout parmi la francophonie albertaine".

EDITORIAL

Le bilinguisme ne s'impose pas, dit Parrot

Le président du syndicat canadien des postiers, M. Jean Claude Parrot, estime que la Loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral est inapplicable et peut-être même inutile dans la plupart des régions du pays.

M. Parrot a déclaré au cours d'un entretien téléphonique avec le quotidien La Presse que son syndicat avait réglé cette question du bilinguisme depuis bien longtemps: "Chez nous, en ce qui touche le travail, c'est le français au Québec et l'anglais dans les autres provinces".

Il doute même de la nécessité du bilinguisme dans les services fédéraux au Canada-anglais. "Qui a besoin d'un service bilingue à Toronto... est-ce qu'il y a une demande?"

Est-il possible qu'en 1983, presque 14 ans après l'entrée en vigueur de l'Acte des langues officielles du Canada, le président du syndicat des postiers de tout le pays, un francophone par dessus le marché, vienne faire de telles déclarations abominables?

Faut croire, c'est la seule explication, que venant d'un milieu majoritaire M. Parrot ne peut vraiment pas comprendre ce que c'est vivre en situation minoritaire, ce que c'est avoir peur de demander un service en français, ce que c'est souffrir même financièrement parce que les agences du gouvernement ne pouvaient offrir un service en français, enfin ce que c'est craindre la risposte qui venait hélas trop souvent "speak white".

Nous sommes d'accord avec M. Parrot quand il dit qu'on ne peut pas et ne devrait pas forcer quelqu'un à devenir bilingue. Le résultat ne peut-être que néfaste.

Mais le gouvernement peut et doit légiférer les services bilingues auxquels ont droit tous les Canadiens, quelle que soit leur province de résidence.

En écoutant les propos de M. Parrot, est-il surprenant de constater le piètre service que nous offrent nos bureaux de poste en Alberta? On comprend maintenant pourquoi les lettres nous sont souvent retournées lorsque le mot "rue" paraît dans l'adresse.

Si M. Parrot avait connu l'expérience de vivre dans l'Ouest un peu, il saurait probablement pourquoi la demande n'existe pas tellement. Même les plus militants des nôtres auraient peine et misère à demander un service en français au bureau de poste central d'Edmonton. D'abord faut faire la queue. Ensuite, c'est le hasard qui décide à quel serviteur de la couronne on a droit de s'adresser. Evidemment, il [elle] ne parle pas français. De fait, il n'y a aucun moyen de savoir qui parle français, ni même s'il y en a un.

C'est vrai, M. Parrot, la demande n'existe pas. Elle n'existe pas parce que le service n'est pas offert et aussi parce que quand cela fait déjà trois, quatre et même cinq générations que le service n'est pas offert et même qu'il est carrément refusé avec indignation, les francophones ont en quelque sorte perdu l'habitude d'en faire la demande. Même que la plupart d'entre eux se sont résignés et ne prétendent plus à ce droit.

L'Acte des langues officielles ne fait que commencer à avoir des effets véritables sur les attitudes des Canadiens vis-à-vis le français hors Québec.

Il s'agit maintenant de redoubler d'effort et de bonne foi pour redonner le goût de vivre en français aux francophones, pour les inciter à exiger des services en français et pour faire comprendre davantage aux anglophones le bien fondé de cette loi qui tente de redresser au-delà d'un siècle d'injustice.

Offrez le service M. Parrot et vous verrez [la preuve ayant été faite ailleurs] que la demande ira en augmentant. Offrez le service et surtout ne soyez pas gêné de le faire connaître et de l'afficher pour que le public en général puisse en prendre connaissance.

Rendez ce service qui est bel et bien légiféré M. Parrot, ou rendez votre démission.

Paul Denis

Lettres ouvertes

LE FRANCO vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

"Je me demande si une telle école est vraiment catholique"

Monsieur Denis,

J'ai suivi dans le Franco une partie du débat qui entoure le projet de l'école française Bugnet et il m'arrive parfois de me poser de sérieuses questions.

Vers 1938 il y avait en Alberta environ 60,000 canadien-français; aujourd'hui, après une immigration relativement nombreuse le nombre est toujours incertain (il y en a qui disent 100,000). Il faut constater que nous avons perdu à l'assimilation l'équivalent de tout accroissement démographique de cette population de '38 et une bonne majorité de l'immigration.

Nous avons eu et nous avons un système scolaire qui a présidé et qui préside encore, joyeusement et à grands frais, à cet état de choses.

Ce qui me tracasse c'est que dans une telle situation on demande, même on exige d'avance, de l'école Bugnet, rien de moins qu'une garantie de perfection absolue. C'est encore l'histoire de la paille et de la poutre, ou bien c'est du "fair-play" tout à fait britannique. Et puis parfois je me demande aussi, et aujourd'hui je le demande à d'autres, si une école, même soi-di disant catholique, qui se soucie trop peu de la langue maternelle des enfants et qui devient un foyer d'assimilation, je me demande si une telle école est vraiment catholique.

Sincèrement,

Elphège Boulet



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Aux participants des rencontres de Falher et de Bonnyville

Au nom de la Direction régionale des Services français de Radio-Canada, je vous remercie d'avoir été présents à notre rencontre publique.

Les interventions fort valables des participants nous aident à mieux connaître les attentes et préoccupations de la clientèle de nos deux stations. Certaines modifications apportées à notre programmation cette année ont déjà suscité des commentaires de la part d'auditeurs et téléspectateurs, et les interventions des participants des mini-rencontres de mars viennent les confirmer. Nous continuerons d'être à l'écoute de nos publics et nous nous efforcerons d'améliorer notre produit qui se veut un véritable reflet des réalités franco-albertaines.

Encore une fois merci de votre bonne collaboration et de l'intérêt que vous continuez à manifester à l'endroit de Radio-Canada.

Guy Pariseau
Chef, relations publiques
et publicité

"NON au projet du Dr. Russel"

M. le Rédacteur,

De la part de la télévision française, on est venu nous interviewer j'espère que vous voudriez bien publier ce qui suit:

Tous les locataires du Manoir St-Joachim, ont répondu par un NON catégorique, au projet du Dr Russell [directeur de tous les hopitaux] qui voulait nous faire casquer 20 dollars à chacun afin de combler les déficits des hôpitaux.

N'en déplaise au docteur Russell, ce n'est pas sur les personnes de l'âge d'or, qu'il faudrait s'en prendre, mais plutôt: aux grands commerçants de la ville, qui ne s'en ressentiront même pas.

Et si des gens exagèrent et courent chez le médecin pour des bagatelles, je propose que le gouvernement accorde des primes à tous ceux qui durant cinq ans n'auraient pas recours une seule fois, aux soins d'un médecin ou d'un hopital. Là, vous aurez la preuve que ceux qui visitent un docteur, c'est par pure nécessité.

Penser aux gens du troisième âge, c'est très noble. Pour le peu qui leur reste encore à vivre, laissez les vivre tranquillement, sans ombrage. Ils en ont tellement besoin.

Demandez leur, une bonne pensée, qui puisse les faire sourire. Leur reconnaissance vous réconfortera.

Mme Esther Leibovitz

Opinion

Ecole francaise à Edmonton: Les parents à l'heure du choix

Par Guy Lacombe

La Commission des écoles catholiques d'Edmonton fait présentement un sondage dans le but de connaître les réactions de la population concernant une prochaine école élémentaire française à Edmonton.

Avec une population francophone de 15,000 à 20,000 dans la capitale albertaine, il semble plutôt superflu de faire un tel sondage. Il est assez évident, en effet, que si la Commission scolaire met sur pied une telle école, elle sera remplie à capacité dans deux ou trois ans.

On peut supposer néanmoins que l'intention des commissaires est d'ouvrir cette école en septembre 1984, comme l'opinion a déjà maintes fois exprimée, et que le présent sondage n'est rien d'autre qu'une procédure visant à rassurer les commissaires qui n'auraient pas encore compris le bien fondé d'une telle école.

Comme on sait, l'Alberta est la seule province canadienne, avec Terre-Neuve, à n'avoir toujours pas d'écoles françaises. Les écoles d'immersion, qui ne cessent de grandir en popularité, ont été créées pour permettre aux petits anglophones d'apprendre le français comme langue seconde. Beaucoup de gens et beaucoup de parents francophones, malheureusement, croient toujours que ces écoles sont assez bonnes pour nos enfants franco-albertains.

Plusieurs, et peut-être la majorité, ne savent toujours pas que les écoles Grandin, Notre-Dame de Lourdes, St-Thomas d'Aquin, et même l'école secondaire J.H. Picard ne sont pas des écoles francaises. Ce sont des écoles d'immersion.

Si la Commission des écoles catholiques d'Edmonton met sur pied une école française, en septembre 1984, cette école sera différente des écoles d'immersion actuelles en ce qu'elle sera ouverte uniquement à des enfants parlant le français d'une façon courante et convenable, que l'ambiance sera totalement française, que tout le personnel sera nécessairement d'expression française et que toutes les communications se feront en français. Ca fait autant de sens d'avoir une telle école, pour des enfants francophones, que d'avoir nos propres paroisses françaises à Edmonton.

Bien plus, la Charte canadienne des Droits et Libertés qui a été proclamée par la Reine Elizabeth II il y a exactement un an, à Ottawa, prévoit que de telles écoles doivent exister partout où il y a un nombre suffisant d'élèves (article 23).

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la Commission des écoles catholiques d'Edmonton mène son sondage auprès de tous les parents qui ont des enfants dans les écoles d'immersion, qu'ils soient francophones ou anglophones. Il semblerait bien évident pourtant qu'il revient aux parents francophones de décider si oui ou non ils veulent une école française pour leurs enfants. Pourquoi faut-il demander à d'autres ce qui est bon pour nous? Comme se fait-il que la Commission scolaire semble juger que les Franco-albertains sont incapables de prendre une bonne décision sans avoir l'assentiment des parents anglophones?

Ce qui est étonnant encore, c'est que la Commission des Ecoles catholiques d'Edmonton consulte également les professeurs des écoles d'immersion (la consultation se fait dans des conditions presque impossibles à l'heure du dîner). A qui revient-il donc de décider ce qui est bon pour les enfants francophones. Aux parents ou au enseignants?

Il est très important que les parents francophones soient bien au courant des enjeux du présent sondage. Il faut qu'ils sachent que l'école véritablement française est la seule vraie réponse aux besoins des enfants francophones. Il faut qu'ils soient bien rassurés aussi que dans une école française, l'anglais langue seconde sera enseigné de façon aussi efficace qu'il l'est présentement. Les meilleurs bilingues au Canada, de façon générale, sont ceux qui ont fait leurs études dans des écoles françaises. L'expérience l'a démontré dans toutes les provinces canadiennes.

Il faut donc que les parents francophones fassent connaître clairement leur opinion et qu'ils réclament sans hésiter l'école à laquelle ils ont droit pour leurs enfants. Ce sont eux qui doivent prendre cette décision et non pas les parents anglophones ni les enseignants, fussent-ils d'ailleurs les plus convaincus.

Ces opinions faites-les connaître soit au comité de parents de l'école que fréquente(nt) votre(vos) enfant(s), soit au directeur de l'école, soit encore à l'un des commissaires. C'est votre droit, soit à l'Administration scolaire (Dr. Acheson: 422-6376)

Si les parents francophones veulent bien se prévaloir de ce droit, il est à peu près assuré qu'en septembre 1984, il y aura à Edmonton une école française pour nos petits Franco-albertains.

Radio-Canada en région

C'est le 23 mars dernier, que la direction de Radio-Canada se rend à Rivière-la-Paix pour une rencontre au Centre Notre-Dame-de-la-Paix à Falher afin de pouvoir recueillir les commentaires et expliquer les opérations générales en ce qui concerne les émissions offertes à la radio et à la télévision françaises.

La présence des Messieurs Paul Dumaine, Guy Pariseau, Denis Collette, Brian O'Leary, et Jean-Michel Trussard a fourni aux gens l'opportunité de faire connaître leurs ennuies leurs besoins et leurs goûts de visionnement et d'audition aux niveaux de programmation, de réception et à la fois permit aux directeurs de clarifier en accusant les difficultés techniques et financières qui restraignent le filmage sur place, la communication des nouvelles, d'activités ou autres en région.

La rencontre fût animée par M. Gratien Allaire et débuta par l'introduction de chacun des dignitaires expliquant à tour de rôle leur poste et fonctions à l'intérieur de la Société Radio-Canada.

A la suite, on propose deux systèmes de procédure pour la discussion, soit en plénière ou en ateliers. On choisit donc le système d'ateliers et c'est alors que les gens se groupent et se dispersent dans différentes salles pour enfin se regrouper en plénière quelques 45 minutes plus tard où chaque groupe avait élu un porte-parole qui fit part des plaintes, commentaires, questions et même suggestions permettant aux directeurs de fournir l'information ou de noter les difficultés pour considération préalable.

Le tout se termine par un vin-fromage et à nouveau les gens se sont sentis à l'aise de communiquer en personne avec les directeurs dans une atmosphère très chaleureuse et amicale.

Merci donc à Guy pour l'initiative de ce projet et aux directeurs de leurs présences et de leur complaisance car cela répond certainement à un besoin de communications entre les producteurs et les auditeurs.

Le Québec souligne le 75e anniversaire de la Faculté Saint-Jean

Québec, - Pour marquer le 75ième anniversaire de fondation de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, le représentant du Québec à Edmonton, M. Jean-Yves Papineau, a fait parvenir à l'institution, au nom du Gouvernement du Québec, une collection en dix volumes intitulée "Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines", Il s'agit d'une réalisation de messieurs Gaston Dulong et Gaston Bergeron, faite en co-production avec l'Office de la langue française du Québec.

Dans une lettre de transmission qu'il faisait parvenir à madame Gamila Morcos, doyenne de la Faculté Saint-J Jean, M. Papineau soulignait que le Québec était heureux de pouvoir contribuer à la vitalité de cette institution Franco-Albertaine de renom qui participe à l'épanouissement du fait français en Amérique.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

L'ennui de la vaisselle...

Pour une fois, j'ai joué intelligemment! Pour une fois, j'ai eu l'audace de ne pas parler sur les Canadiens de Montréal...

Serait-ce l'habitude de les voir s'incliner si tôt à chaque saison qui fait que je ne fus point surpris encore cette année? Je ne sais trop, mais je pense qu'il y a des gens de Montréal qui ne doivent pas trop être contents ces jours-ci.

Première réaction des "experts": faisons maison nette une fois pour toutes. Laissons partir Berry et Grundman, les deux inefficaces responsables d'échecs répétés. Grundman est le bonhomme qui a réussi le coup de maître [!?] de mettre le grappin sur un compteur de 29 buts, Ryan Walter, en échange de deux jeunes défenseurs prometteurs qui ont transformé les Capitals de Washington. Ensuite, il faut se débarasser de Shutt, Robinson et Lafleur. Ces trois joueurs commandent un trop gros salaire pour ce qu'ils réussissent à produire et on pourrait s'acheter de bons jeunes joueurs pour les remplacer.

Je n'ai aucun doute que Shutt et Lafleur ne seront pas de retour l'an prochain. Lafleur a déjà laissé entendre qu'il se dirigeait vers la Suisse pour poursuivre sa carrière. Je trouve cependant dommage que l'équipe ne l'ait pas échangé plus tôt pour obtenir un ou deux bons jeunes joueurs en retour.

Et parlons-en de ce repêchage... Saviez-vous que les Whalers de Hartford n'ont joué que trois rencontres de moins que Montréal dans toute la saison, et que pourtant, ils auront un bien meilleur choix au repêchage que les Canadiens. Il aurait peut-être été aussi bien que l'équipe montréalaise se laisse battre toute la saison... surtout avec les fins de saisons qu'elle nous offre depuis quatre ans.

Toujours dans la même veine de repêchage, comment cela se fait-il que Minnesota ait mis la main sur Brian Bellows l'an dernier [Bellows a marqué plus de buts à sa première saison que tout joueur portant l'uniforme tricolore] et qu'encore une fois cette année, ils possèdent un des deux premiers choix de la Ligue? N'y-a-t-il que Lou Nanne qui soit assez intelligent pour mettre la main sur les meilleurs juniors au pays? Il me semble qu'il aurait été facile pour le Canadien de transiger avec Hartford ou Pittsburgh pour ainsi obtenir un Pat Lafontaine ou un Mario Lemieux, deux des juniors les plus prometteurs.

Le Canadien en pliant l'échine dès la première ronde a sûrement perdu beaucoup d'argent. Les gens qui ont parié sur cette équipe en ont perdu encore davantage.

Moi, je me suis tenu loin des paris et aujourd'hui, je suis heureux de ma décision. J'ai tout mon argent, et je ne suis pas pris à faire la vaisselle toute la semaine comme monsieur Fillion qui a dit que Buffalo n'était pas de taille. Même que si Buffalo continue à jouer ce même hockey, ils pourraient se rendre loin. Ne regardez cependant pas la série Buffalo-Boston... vous risqueriez de vous endormir.

Bonne Semaine!

DANS LA LNH

L'avenir est aux petits joueurs

(S.O.P.)— Le rapport secret du Bureau central de dépistage de la ligue Nationale, dont le Globe and Mail a obtenu copie, révèle que l'on comptera de plus en plus de joueurs de petite taille dans ce circuit, dont les principales qualités seront la rapidité et la précision.

Bien que ce rapport ne révèle pas quels sont les joueurs les mieux cotés dans l'ensemble, il indique que les joueurs les plus talentueux mesurent moins de 5 pieds 11 pouces et pèsent moins de 180 livres.

Le centre Steve Yzerman des Petes de Peterborough de la ligue de hockey de l'Ontario, l'ailier droit Lane Lambert des Blades de Saskatoon de la ligue de hockey de l'Ouest et le centre Sylvain Turgeon des Olympiques de Hull de la ligue de hockey junior majeure du Québec, sont en tête de la liste des meilleurs joueurs junior dans leur ligue respective.

Aux Etats-Unis, le centre Brian Lawton, de l'école secondaire Mt St-Charles, près de Providence, Rhode Island, domine chez les candidats de son niveau scolaire tandis que l'ailier droit Norm Lacombe, de l'université du Vermont, occupe la même position au niveau collégial.

Le Bureau publiera trois autres rapports prochainement, le dernier d'entre eux peu de temps avant le tournoi de la Coupe Memorial qui aura lieu du 7 au 15 mai à Portland, Oregon.

TRETIAK DANS LA LNH

Le gardien s'explique

(S.O.P.)— Le brillant gardien de l'équipe nationale soviétique, Vladislav Tretiak, a démenti les rumeurs voulant qu'il quitte son pays pour venir évoluer dans la Ligue nationale de hockey.

Dans une édition récente, le Chicago Tribune révélait que Tretiak, un porte-couleurs de l'équipe nationale soviétique depuis l'âge de 18 ans, sera à son poste lors des Olympiques d'hiver de 1984 à Sarajevo, en Yougoslavie.

Tretiak deviendra ainsi l'unique joueur de hockey à participer à quatre olympiques d'hiver.

Le gardien a aussi indiqué qu'il terminerait sa carrière à l'endroit où il a commencé, avec le club de l'Armée rouge de Moscou.

"C'est ici que je suis à ma place, a admis Tretiak au Chicago Tribune. Je ne vois aucune autre possibilité.

"Comment pourrais-je jouer ailleurs? Je suis chez moi ici."

Les rumeurs de la venue de Tretiak dans la Ligue nationale ont débuté en janvier dernier lors de passage de l'équipe nationale soviétique en sol nord-américain. Après avoir reçu une ovation de 10 minutes au Forum de Montréal, à l'issue d'une victoire de 5-0 des Soviétiques, le gardien a dit qu'il aimerait jouer à Montréal.

"Des journalistes m'ont demandé où j'aimerais jouer si j'étais dans la Ligue nationale et naturellement j'ai dit Montréal. C'est toujours vrai.

"J'aime Montréal et ses partisans. Ils reconnaissent les performances des athlètes, mais, c'est différent de dire que je tente actuellement d'aller jouer là-bas."

Tretiak a le grade de major dans l'armée soviétique et, à la fin de sa carrière de hockeyeur, il pourrait joindre l'armée. Marié et père de deux enfants, Tretiak a complété des études en éducation physique et il envisage de rester avec l'Armée rouge dans un poste d'administrateur après sa retraite.



Parlant de notre héritage



Par Yves-Alain Tremblay

Cette semaine nous voulons vous présenter notre collection de photographies. Nous avons recueillis lors de notre recherche à travers la province, près des 500 photographies qui sont le témoignage visuel des personnages et édifices qui ont marqué l'histoire de la francophonie albertaine. En plus le Comité Historique de St-Paul a déposé dans nos archives sa collection de photographies historiques sur St-Paul. Celle-ci se compose de plus de 150 articles décrivant les principaux aspects de l'histoire de cette communauté.

Nous vous présentons deux photographies qui nous ont paru particulièrement intéressante.



2) Voici un des moyens de transport utilisés au début du siècle. Le boeuf a rendu d'énormes services aux premiers pionniers qui se sont aventurés dans ces grands espaces qui constituent l'Alberta. Malheureusement cette photo n'a pu être identifiée. Nous ne savons pas qui sont les personnages sur la photo et à quel endroit elle fut prise. Si vous reconnaissez les personnages, la ville ou le village, s'il-vous-plaît communiquez avec nous.

Vous pouvez nous rejoindre à C.P. 3078, St-Paul, Alta, T0A 3A0 ou au numéro 645-4410.



1) Nous apercevons ici M. Charles Lirette Jr, devant sa cabane de trappe à Little Buffalo River, T.N.O. Il nous démontre fièrement deux peaux de loups "francs". Il est habillé d'un parka en peau de caribou et de mocassins fait par les indiens. Cette photo prise en 1940, nous a été remise par le fils de Charles, Léandre Lirette de Bonnyville.



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

16 avril

07h30 MON AMI GUIGNOL
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 PACHA
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BELLE ET SÉBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 CASPER
10h30 NIC ET PIC
11h00 LES HEROS DU SAMEDI
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00 BASEBALL DES EXPOS: Montréal à Houston
14h00 D'HIER A DEMAIN
17h00 BAGATELLE
18h00 TELEJOURNAL
18h05 NOIR SUR BLANC
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 LES GRANDS FILMS:

"LE COUP DE SIROCCO", comédie dramatique réalisée par Alexandre Arcady, avec Roger Hanin, Marthe Villalonga, Patrick Bruel et Michel Auclair. Le fils d'un épicier français installé dans un village d'Algérie, né en 1945, connaît à mesure qu'il grandit les diverses étapes du conflit algérien. En 1962, le pays ayant acquis son indépendance, la famille part pour la France. Elle connaît divers problèmes avant de s'installer convenablement à Paris où le père trouve un emploi stable dans un super marché. (Fr. 78)

72h30 LE TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"DERNIER APPEL", suspense policier. Jacques Lacarève est au bord de la faillite financière. A ses ennuis financiers s'ajoute la froideur de la femme qui a décidé de lui refuser l'argent dont elle dispose pour le sortir du pétrin. Il cède peu à peu à l'alcoolisme. Son état physique s'agrave au fur et à mesure que l'échéance de ses créanciers approche.

Dimanche

17 avril

07h30 ROQUET BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 IL ETAIT UNE FOIS...L'HOMME
09h30 LES FABLES D'EUROPE
09h45 EN TERRE SAINTE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
12h00 UNIVERS DES SPORTS
15h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
16h00 PROPOS ET CONFIDENCES
16h30 JEUNES VIRTUOSES

Série destinée à encourager les talents d'interprétation chez les jeunes étudiants des conservatoires, des universités et des facultés de musique dans les régions d'Ottawa, de Québec et de Montréal, sous la forme d'un concours dans les catégories guitare, violon, flûte et piano. Les finales **(3e de 4)**. Catégorie: guitare. Anim.: Normand Séguin. Réal.-coord.: Marcel Laplante.

17h00 SECOND REGARD
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Finale
20h30 FILM AU TELECINE
21h00 SCIENCE REALITE
21h30 METRO BOULO DODO
22h00 VEDETTE EN DIRECT
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINE-CLUB:

"FAUST", film réalisé par F.W. Murnau, avec Gösta Ekman et Emil Jannings. Après un entretien avec Dieu le père, Méphisto va tenter Faust et, le plaçant sous son manteau, après le pacte, lui fait traverser l'Europe pour arriver chez la duchesse de Parme (All. 26) (sous-titré).

Lundi

18 avril

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 L'ODYSSEE DE SCOTT HUNTER
11h55 ANGIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"LA BELLE AFFAIRE", comédie policière réalisée par Jacques Bernard, avec Michel Serrault, Rosy Varte, Michel Galabru et Paul Préboist. Les propriétaires d'un café à proximité de l'aéroport d'Orly, ont de nombreux ennuis causés par les départs d'avions. Ils ont l'occasion de quitter Paris et font l'acquisition d'un bar à Marseille, sans savoir que tous les petits commerçants du quartier sont impliqués dans le trafic de la drogue et se servent de l'établissement comme dépôt. (Fr. 72)

16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 VAGABOND
17h30 CE SOIR
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Finale
20h30 FILM AU TELECINE
21h00 FEMME BIONIQUE
22h00 TERRE HUMAINE

Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset. Collaboration au scénario: Dominique Drouin. Avec Lisette Dufour, Alain Gélinas, Jacqueline Plouffe, Louis de Santis, Dorothée Berryman, Serge Turgeon, Suzanne Léveillé, Reine France et Edgar Fruitier. Lina et Jean-Louis s'activent aux derniers préparatifs de la pièce de théâtre de Lina qui sera jouée le soir même et le lendemain. Bertha et Laurent auront un bref entretien sur le comportement de ce dernier. Il causera d'ailleurs une déception de plus à sa femme, au grand plaisir de Mireille Dutilly.

22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 SURVIVRE

Mardi

19 avril

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 SUR LE BOUT DE LA LANGUE
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 PICOTINE
11h55 AU PAYS DE L'ARC EN CIEL
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h31 AU JOUR LE JOUR
14h31 CINEMA:

"L'HOMME FORT", comédie réalisée par Frank Capra, avec Harry Langdon, Priscilla Bonnet et Gertrude Astor. Un homme jette sur les horreurs de la guerre le regard de celui qui ne comprend pas. Fait prisonnier par un Allemand, il agira comme le souffre-douleur de cet homme jusqu'au jour où il fera la rencontre de sa marraine de guerre. (Amér. 26).

16h00 BOBINO
16h30 EDGARD ALLAN DETECTIVE
17h00 GRIZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 GRAND-PAPA
19h30 LES GIROUETTES
20h00 LA BONNE AVENTURE
20h30 QUINCY
21h30 REPERES

Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin et Aline Desjardins. Sujets qui touchent de près la vie quotidienne des citoyens, leurs problèmes et leurs aspirations. Réal.: Nicole Aubry, Karl Parent, Luc Paradis, Jean-Luc Paquette, Huguette Pilon, Michel Prefontaine, Suzanne Mercure et Jacques D'Aragon. Réal.-coord.: Louise B. Tardif. Rédacteur en chef délégué: Gisèle Bergeron-Lebeuf.

22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLETS D'UN PAYS



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

20 avril

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 LES ENFANTS DU 47A
11h55 BIZARRE, BIZARRE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 TOM & JERRY
17h00 LES P'TITS PIERRAFEU
17h30 CE SOIR
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Finale
20h30 FILM AU TELECINE
21h00 A COMMUNIQUER
21h30 LE TEMPS D'UNE PAIX

Téléroman écrit par Pierre Gauvreau. Avec Nicole Leblanc, Marie-Lou Dion, Katerine Mousseau, Daniel Gadouas, Monique Aubry, Denys Paris, Diane Cardinal, Pierre Dufresne, Paul Dion, Jacques L'Heureux, Roger Gerand, Yvon Dufour, Paul Hébert, Denise Proulx, Marie-Josée Caya, Gérard Poirier, Andrée Lachapelle, Sylvie Gosselin, Jean-René Ouellet, Claude Prégent et Sébastien Dhavernas. On célèbre les doubles noces de Lionel et Noëlla, Yvon et Marie-des-Neiges. Un début prématuré de la campagne électorale vient jeter l'émoi parmi tout le monde. Les deux couples sont cependant unis par le curé Chouinard et pourront, après une première nuit passée sous le toit familial, partir en voyage de noces. Réal.: Yvon Trudel (dernière).

22h00 LES AFFAIRES PUBLIQUES
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 MAITRES ET VALETS
24h10 CINEMA:

"LE PIRATE NOIR", dramatique, Grégory Willmot refait surface en Angleterre et réveille chez Rose des sentiments endormis depuis déjà deux ans.

Jeudi

21 avril

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 ZOOM SUR L'ECOLOGIE
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LES ATELIERS
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 MONSIEUR ROSEE
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:
"EDOUARD ET CAROLINE", comédie réalisée par Jacques Becker, avec Anne Vernon et Daniel Gélin.
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LA CHASSE AU TRESOR EN HELICOPTERE
18h00 CE SOIR
18h30 FILM
19h00 VIVRE A TROIS
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 LES GRANDS FILMS:
"BREEZY", comédie réalisée par Clint Eastwood, avec William Holden, Kay Lenz, Roger C. Carmel et Marj Dusay. Breezy, une jeune fille de 17 ans, vive, enjouée et pleine de coeur, exerce une heureuse influence sur un homme d'affaires de 50 ans, divorcé cynique et désabusé. (Amér. 73)
22h00 LEGENDES INDIENNES
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 TELE-SELECTION:
"LA PEUR DES AUTRES", policier, le commissaire Moulin est informé par son amie Nadine qu'une de ses clientes de l'Institut, Nicole Frémont vit dans une terreur quasi permanente. Moulin, en compagnie de Nadine, invite à un diner amical la jeune femme afin de mieux se rendre compte si ses angoisses sont réelles et justifiées. Peu de temps après, Nicole est assassinée et l'enquête est confiée à un collègue du commissaire Moulin. Celui-ci se sent légèrement coupable de n'avoir pas pris assez au sérieux la peur de la jeune femme et enquête discrètement avec l'aide de Nadine. Les investigations vont apporter des révélations surprenantes...

Vendredi

22 avril

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 PAYS ET PEUPLES
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 KARINO
11h55 ENTRE-NOUS
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 TELE-FEUILLETON:
15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET CIE
17h00 FILM AU TELECINE
17h30 CE SOIR
17h45 LA SOIREE DU HOCKEY: Finale
20h30 FILM AU TELECIN
21h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Le Meilleur Ami de Julien. Durant le séjour de sa mère à l'hôpital, Julien, un adolescent en difficultés, est placé dans un foyer pour jeunes délinquants. Non sans efforts, un assistant social parvient à gagner la confiance de Julien et à lui redonner du courage.

22h00 A COMMUNIQUER
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 VIVRE EN FORME
23h15 CINEMA:

"CARAMBOLAGE", drame, c'est une fin de semaine de fête nationale et sur l'autoroute 5 survient un carambolage monstre dans lequel quatorze personnes perdent la vie. Quelles ont été les soixante douze dernières heures de six couples impliqués dans cet accident exceptionnel? Quelle est la raison de ce carambolage?

Un fantôme sympathique

Du 18 au 22 avril, LES NORMANDISES seront diffusées en direct de CALGARY...

L'émission sera diffusée à partir du CARREFOUR, situé au 1809, 5e rue sud-ouest, pièce 101.

Tous les auditeurs de CALGARY et de la région sont invités à rencontrer l'animateur NORMAND FONTAINE et l'équipe de production des "NORMANDISES". Il y aura des prix à gagner.

Les invités:

le 18 avril	Françoise Sigur - de la SFCC Ginette Laroque - Centre d'accueil
le 19 avril	Gilles Simard - Sports Denise Ouellette - FJA Monique Jeannotte - auteur: "Le vent n'a pas d'échos"
le 20 avril	Jean Durant - l'ACFA Gaétane Pelletier et Claudette Beaulieu - centre culturel
le 21 avril	Tina Turcotte - Voix des Rocheuses
le 22 avril	Vincent Durreault et Ziz - spectacle Francine Cuthberton - Femmes

De gauche à droite: Pierre-Paul Bugeaud, Normand Fontaine et Raymond Deslauriers.



Du 18 au 22 avril... "LES NORMANDISES" à Calgary.

La semaine en bref...

ALBERTA

Le directeur général de la Fédération des jeunes Canadiens-Français, M. Ronald Bisson, était de passage à Edmonton il y a quelques jours. Il a profité de son séjour pour discuter avec l'Association Canadienne-française de l'Alberta du projet pilote de développement global de Bonnyville... Entretemps, à Bonnyville même, l'A.C.F.A. régionale a identifié les principaux besoins de la francophonie locale et les a mis en ordre de priorité. On est présentement à travailler sur les différentes stratégies, selon les secteurs. Au cours du mois d'avril, à la demande de l'A.C.F.A. M. Guy Duchesne, chef de la section politique et planification de la D.G.M.L.O. (Direction des groupes minoritaires des langues officielles), se rendra à Bonnyville en qualité de personne-ressource pour apporter sa contribution à la réussite du projet... Le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton est présentement à effectuer un sondage pour connaître les désirs des parents en ce qui concerne l'ouverture prochaine d'une école française à Edmonton. Le président général de l'A.C.F.A., M. Guy Goyette, a rencontré récemment le directeur de ce sondage, le Dr. John B. Acheson, pour discuter de cette affaire. Il en a profité pour lui dire que l'A.C.F.A. était déterminée à obtenir une telle école du système des écoles catholiques car ses propres sondages ont révélé qu'un grand nombre de parents désiraient un tel projet.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Il y aura eu à Vancouver, réunion des directeurs régionaux de la Fédération des Francophones Hors Québec les 10, 11, 12 et 13 avril. La première compétition de Pacifête '83 s'est tenue à Kelowna le 26 mars dernier. Une prochaine compétition régionale est déjà prévue pour le 16 avril à Nanaimo... C'est le 29 mars dernier que des représentants de la Fédération des Franco-Colombiens et de l'A.P.P.C.F. (Association des parents pour le programme cadre de français), rencontraient le comité des ressources humaines du Nouveau Parti Démocratique. Les points discutés lors de cette rencontre furent: l'éducation en français, l'examen pour l'obtention du permis de conduire en français, des postes bilingues aux ressources humaines et au tourisme, un poste d'aviseur bilingue et le bilinguisme à l'expo '86. Ce comité du N.P.D. présentera ces demandes lors du prochain caucus.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Education. Le ministre de l'Education de l'Ile, Mme Léone Bagnall, a répondu dernièrement au mémoire que lui avait présenté la Société Saint-Thomas d'Aquin le 7 janvier dernier. La réponse de la ministre s'établissait en 4 points: 1) La ministre a indiqué son refus de créer un bureau d'éducation française pour promouvoir et communiquer des informations sur les différents programmes relatifs à l'éducation en langue française; 2) La ministre a également refusé d'établir un programme de maternelles publiques à cause de la situation économique; 3) Elle a indiqué que le gouvernement étudie présentement les différences entre les dispositions de la Charte canadienne des droits et des libertés et la loi scolaire provinciale; 4) Elle a affirmé enfin que son ministère avait entrepris des négociations avec le ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick pour que des places soient assurées aux étudiants acadiens de l'Ile dans les collèges communautaires francophones du Nouveau-Brunswick.

MANITOBA

L'assemblée annuelle de la Société Franco-manitobaine qui s'est tenu à Winnipeg le 19 mars a regroupé plus de 450 participants. Ceux-ci ont réélu, M. Léo Robert au poste de président et M. Roger Dubois, au poste de premier vice-président. Les nouveaux élus aux postes de conseillers sont Mme Lucille Blanchette, MM. Gérald Grenier et Guy Lacroix ainsi que M. Régis Labossière au poste de conseiller jeunesse. Les participants ont adopté la planification proposée par la S.F.M. dans ses principaux secteurs d'activités (économie, développement communautaire, politique). Au nombre des résolutions adoptées par les participants, mentionnons celle voulant "que la S.F.M. assume la responsabilité du dossier du contrôle des écoles, tout en appuyant fortement toute démarche de la Fédération provinciale des comités de parents." Les participants ont également demandé que la S.F.M. appuie le comité du centenaire Louis Riel 1985, mis sur pied par l'Union nationale métisse; qu'elle appuie également le Conseil de la coopération du Manitoba dans ses objectifs et qu'elle donne la priorité à la jeunesse franco-manitobaine dans la planification de ses dossiers. L'Honorable Serge Joyal, Secrétaire d'Etat, a prononcé une allocution à l'occasion de cette assemblée annuelle. M. Joyal a souligné que son ministère est là pour apporter un appui politique aux Francophones hors Québec. Il a également demandé à la population franco-manitobaine qu'elle insiste auprès du Procureur général de la province, M. Roland Penner, pour que soit inclus les dispositions de l'article 23 de la Loi du Manitoba dans les articles 16 à 22 de la Charte canadienne des droits et des libertés.

NOUVELLE-ECOSSE

L'absence du traitement de la dimension acadienne dans les manuels scolaires au programme dans les écoles acadiennes de la Nouvelle-Ecosse - avec tout ce que cela implique comme conséquences nuisibles sur l'identité culturelle du jeune acadien - fera l'objet d'une session d'information aux deux extrémités de la province soit le 9 avril à Port Hawkesbury et le 16 avril prochain à Rivière-aux-Saumons dans la région de Clare. Au cours de ces sessions, les participants pourront entendre les conclusions d'une étude réalisée récemment par M. Réal Samson et intitulée "Les Acadiens et leur représentation dans les manuels scolaires de la Nouvelle-Ecosse". Cette recherche inédite constate qu'à part une brève mention de la présence acadienne au 18e siècle, en particulier les événements entourant le "grand dérangement" de 1755, les textes au programme dans les écoles acadiennes font fi de la dimension acadienne au delà de cette période. A l'occasion de ces sessions, le psychologue Louis Malenfant, doyen de la Faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Moncton, fera le lien entre cette absence de valorisation par les manuels scolaires et ses effets sur le concept de soi de l'élève et sur son comportement ultérieur dans la société. Pour clôturer ces rencontres, la présidente de la F.F.H.Q., Mme Jeannine Séguin, adressera la parole aux participants en insistant sur l'importance pour les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse - dans le cadre du nouveau régime scolaire issu de la Loi 65 - de se doter d'un système d'éducation française fort et vigoureux qui permet le plein épanouissement des jeunes acadiens.

ONTARIO

L'A.C.F.O. a souligné qu'elle souscrivait aux propositions qui ont émané lors du Symposium sur la télévision éducative de langue française qui s'est tenu à Ottawa les 28 et 29 mars. Les participants à ce symposium organisé conjointement par le Conseil des Affaires franco-ontariennes (C.A.F.O.) et TV Ontario, ont recommandé entre autre l'établissement d'un réseau autonome français au sein de TV Ontario.

FEDERATION DES JEUNES CANADIENS-FRANSAIS

Cinq forums municipaux auront lieu entre le 11 avril et le 5 mai dans des villes désignées du Nouveau-Brunswick. Ces forums sont un premier contact pour Activités Jeunesse avec la scène municipale. Ils portent sur le rôle du jeune dans sa communauté et se tiendront dans les villes de Dieppe, Edmundston, Kedgwick, Tracadie et Saint-Louis-de-Kent. Y participeront entre autres, des jeunes, des représentants de la mairie et des députés provinciaux... Egalement dans le cadre des actions d'Activités Jeunesse, M. Joseph Labelle, effectue une tournée de consultation en province auprès des intervenant jeunesse pour développer le concept de "maison de jeunes..."

"Je vous ai aimé jusqu'à la mort...et la mort de la Croix".

Par Jules Van Brabant

Ce message d'AMOUR VRAI déclaré par Jésus à l'humanité entière durant sa vie terrestre, fut le point de mire des scènes de la PASSION, de la MORT et de la RESURECTION du Christ pendant le Chemin de Croix Vivant réalisé par les Goélands (groupe de jeunes francophones de l'Ecole Régionale de Saint-Paul) et quelques amis dévoués. Ces représentations eurent lieux dans le Choeur de la Cathédrale de Saint-Paul, le dimanche des rameaux le 27 mars et le lundi 28 mars à 20 h.

Ce Chemin de Croix Vivant était accompagné de saisissants effets sonores et lumineux, le tout inspiré de réflexions très appropriées de Michel Quoist émises sur rubans sonores.

Nos jeunes, assistés et guidés par l'Abbé Roger Sicotte, se dépassèrent en talent dans l'exécution, aussi authentique que possible, des principaux étapes de la marche douloureuse de Jésus vers le Calvaire, pour enfin arriver à Sa Résurection Glorieuse.

Nous voulons féliciter très chaleureusement, comme l'assistance l'a déjà fait lors des présentations, surtout nos jeunes participants (es), qui ont si bien exécuté leurs rôles. Ce sont:

Jésus...Gaston Jacques, La Vierge Marie... Monique Joly, Pilate... Yvon Belland, Soldats romains... Bernard Trottier et Alain Joly, Véronique... Marielle Jacques, Simon le Cyrénéen... Marcel Ouellette, Jean... Gilles Pelchat, Filles de Jérusalem... Chantal Hébert-Rachelle Jacques-Dawn Blair - Lise Langevin.

Leurs aides à la technique: Lumières... Gérald Lafrenière et Doris Jacques, Spot... Paul Poulin, Son... Yvon Belland, et enfin tous les parents et adultes qui ont donné un valeureux coup de main. Je crois qu'il est tout à fait juste de mentionner l'apport précieux des maquilleurs et maquilleuses - messieurs Théodore Paradis, Laurier Joly et madame Jeanne Charron. Une mention honorable est bien méritée par les dames Gertrude Tremblay et Denise Joly qui se sont occupées de la confection des nombreux costumes, et bien sûr à M. Adrien Chamberland pour avoir fourni des matériaux nécessaires au décor. Dieu, dans Sa grande bonté, saura bien récompenser les vaillants efforts de tous ceux et celles qui on participé à ce VERITABLE SUCCES.

Nos jeunes parlent déjà d'aller dans quelques autres paroisses avec cette présentation l'an prochain.

Je crois que si le même enthousiasme est présent en 1984, les adultes ne pourront pas refuser de vous donner, chers jeunes, l'assistance et le support que vous vous attendez d'eux.

A Saint-Paul ça marche...

La fondation de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Etats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982

A la demande de la Fondation de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, Le Franco publie cette semaine les Etats financiers de ladite Fondation.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux membres du Comité de la Fondation de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation de l'Association canadienne-française de l'Alberta au 31 décembre 1982 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'etat de capital et surplus de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent des sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fondation au 31 décembre 1982, ainsi que les résultats d'operation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice precédent.

Comptables agréés
King et Compagnie
Edmonton, Alberta
31 janvier 1983

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1982

	1982 $	1981 $
REVENUS		
Intérêts	333 577	397 689
Dividendes	44 971	30 523
	378 548	428 212
Frais bancaires, fiduciaire et courtage	21 139	15 807
Frais professionnels	2 000	2 972
Voyages et papeterie	1 319	1 144
	24 458	19 923
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES AVANT VIREMENT A L'A.C.F.A.	354 090	408 289
VIREMENT A L'A.C.F.A.	443 884	315 311
EXCEDENT [INSUFFISANCE] NET DES REVENUS SUR LES DEPENSES	(89 794)	92 978

ETAT DU CAPITAL ET DE SURPLUS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1982

	1982 $	1981 $
CAPITAL:		
Solde au début de l'exercice	4,297,740	4,288,041
Profit (perte) sur ventes d'investissements	(94,709)	9,699
Solde à la fin de l'exercice	4,203,031	4,297 740
SURPLUS:		
Solde au début de l'exercice	94,760	
solde redressé	-	1,782
Excédent (insuffisance) net des revenus sur les dépenses	(89.794)	92,978
Solde à la fin de l'exercice	4,966	94.760

BILAN au 31 décembre 1982

	1982 $	1981 $
ACTIF		
Encaisse	6,116	113,869
Compte épargne	87,377	545,378
Dépôts à terme	— — —	978,000
Compte à recevoir de l'Association Canadienne Française de l'Alberta	422,885	422,885
Actions (valeur du marché $1,713,268)	1,618,009	1,067,980
Obligations (valeur du marché $2,254,288)	2,077 156	1,283,550
	4,211,543	4,410,840
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Compte à payer	3,546	18,340
CAPITAL ET SURPLUS		
Capital	4,203,031	4,297,740
Surplus	4,966	94 760
	4,207,997	4,392,500
	4,211,543	4,410,840

NOTE AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1982

1. PRESENTATION

Pour fin de présentation, nous avons ajusté les chiffres comparatifs où cela s'avérait nécessaire.

Attention aux entrepreneurs sans scrupules

Avec les fleurs du printemps, on voit aussi apparaître des entrepreneurs sans scrupules qui offrent de réparer les maisons, signale le directeur de la protection des consommateurs.

Les fonctionnaires du ministère conseillent aux propriétaires de se méfier des entrepreneurs qui prétendent se trouver par hasard dans leur quartier avec tout leur matériel.

Avant de signer quoi que ce soit, demandez des références et vérifiez-les. Si l'entrepreneur jouit d'une bonne réputation, il vous laissera le temps de réunir au moins trois devis écrits précisant quels travaux doivent être effectués et combien il en coûtera.

Si vous décidez de signer un contrat, demandez qui exécutera le travail car il arrive souvent que le représentant vende tout bonnement le contrat signé à une autre compagnie.

Pour la vente à domicile on recourt à bien d'autres ruses dont il faut se méfier. Un représentant offre "d'inspecter gratuitement la fournaise, la cheminée ou le toit, puis il vous déclare que des réparations urgentes s'imposent. Et bien entendu, le représentant offre d'effectuer les réparations et vous présente tout de suite un contrat à signer.

Ne soyez pas pressé de signer le contrat. Si vous croyez que les travaux sont nécessaires, prenez le temps de choisir vous-même votre entrepreneur.

Malgré toutes les précautions que vous pouvez prendre, il peut arriver que vous soyez victime d'un entrepreneur sans scrupules. Si cela vous arrive, plusieurs solutions s'offrent à vous.

La Loi sur les pratiques commerciales stipule qu'aucune compagnie ne peut user de pratiques commerciales malhonnêtes en faisant des représentations fausses, trompeuses ou mensongères. Si vous estimez que l'entrepreneur est coupable de fausse représentation vous pouvez envoyer une lettre annulant l'entente. Si vous n'obtenez pas satisfaction par ce moyen, vous pouvez intenter un procès à l'entrepreneur en vertu de la loi.

Pour d'autres conseils à ce sujet, communiquez avec le bureau des services au consommateur le plus proche.

"EN GRÈVE"

Une chanson choc signée Alton Seale

Inutile de se le cacher: tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. On vit présentement une époque difficile économiquement, socialement et politiquement. Le chômage, les grèves et les manifestations font partie de notre quotidien. Tout ça n'a rien de très comique, sauf lorsque Alton Seale nous le raconte dans sa chansons "En grève".

Sur une musique énergique, jeune, moderne et agressive, Alton Seale chante avec un humour très particulier les travers et les perturbations de notre société. Compositeur de ce rock new wave, il en a également écrit le texte en collaboration avec Serge Laporte et deux paroliers de Nanette: Francine Loyer et Danie Ippersiel. L'idée de cette chanson excentrique lui est venue au moment où l'automne dernier, il attendait impatiemment son guitariste qui n'arrivait pas, parce qu'il était immobilisé par la grève des employés du transport en commun.

Bien connu à Montréal dans le milieu de la musique qu'il fréquente depuis longtemps, l'énigmatique Alton Seale en est à son premier 45 tours, même s'il a déjà accumulé plus d'une quarantaine de compositions prêtes à être enregistrées. Pour sa première expérience sur disque, ce nouveau venu au style coloré s'est associé à des musiciens qui ont fait leurs preuves dans le domaine du rock: Michel Dion, Pierre Hébert, et Serge Laporte du groupe Bill. Enregistré au studio Poly-Son, "En grève" est distribué sous étiquette Kebec Disque.

Le monde est de plus en plus fou: plutôt que de s'en affliger vaut mieux en rire. C'est ce qu'a choisi de faire Alton Seale. Mais, à la veille du lancement de son disque, le jeune rockeur se demande quel accueil les médias lui réserveront. "En grève" est-elle une chanson trop réaliste? Son humour noir et ses propos sarcastiques choqueront-ils? Tourne, tournera pas? Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: Alton Seale reviendra à la charge avec un autre 45 tours d'abord, puis avec un microsillon actuellement en préparation.

Contribution du Canada à la réserve alimentaire d'urgence

La contribution du Canada à la Réserve alimentaire d'urgence à l'échelle internationale (RAUI) pour l'année financière 1982-1983 sera de $8,6 millions.

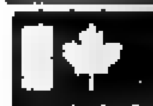
Cette somme sera consacrée à l'achat et au transport de céréales et d'autres aliments canadiens pour aider les pays en développement à faire face aux situations alimentaires d'urgence.

Même si l'aide alimentaire n'est pas une solution permanente au problème de la faim dans le monde, elle n'en demeure pas moins indispensable dans les situations d'urgence comme les tremblements de terre, les inondations et les guerres. Par l'intermédiaire de la RAUI et du Programme alimentaire mondial qui gère la réserve, nous venons tous en aide aux gens de nombreuses parties du monde dans le besoin.

Depuis la création de la RAUI en 1975 par l'Assemblée générale des Nations unies, le Canada a fourni $19,5 millions pour l'achat et le transport d'aliments d'origine canadienne.

Lors de la conférence consacrée à la fois au Programme alimentaire mondial et à l'annonce des contributions à la RAUI qui a eu lieu en mars dernier à New York, des contributions canadiennes de $6,5 et $7,0 millions avaient été annoncées par le Canada pour les années financières 1983-1984 et 1984-1985 respectivement.





Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER
CA38710
CA35610

bfc Calgary Alberta
Fournir et installer des fenêtres en métal bâtiment B-8 Currie Barracks et bâtiment A-7 Harvey Barracks

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux

DATE DE FERMETURE le mercredi 18 mai 1983.

DEPOT POUR DOCUMENTS $100

DOSSIER 6A38410

bfc Calgary (Alberta)
Rénovations intérieures caserne B8 (environ 65 chambres) Currie Barracks

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

DATE DE FERMETURE jeudi 19 mai 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS $100.

DOSSIER CA38510

bfc Calgary (Alberta)
Installation des canalisations d'eau divers aires

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux

DATE DE FERMETURE mercredi 18 mai 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS $100.

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 24 mai 1983, 9 h 30 au Palliser Hotel, 133, 9ème ave. sud-ouest, Calgary (Alta) afin d'étudier ce qui suit:

Edmonton (Alta). Demande 831278-3900 présentée par Selkirk Broadcasting Ltd. faisant affaires sous le nom de Edmonton Broadcasting Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJCA Edmonton, qui expire le 30 septembre 1983. Le Conseil remarque que Selkirk Broadcasting Ltd est une filiale détenue à part entière par la Selkirk Communications Ltd. Trente pour cent (30%) des actions votantes et trente-huit pourcent (38%) des actions non votantes de Selkirk Communications Ltd sont détenues par Southam Inc. éditeur d'une chaîne de quotidiens au Canada incluant le "Edmonton Journal" à Edmonton. Cette situation soulève la question de la propriété mixte de quotidiens et d'entreprises de radiodiffusion à Edmonton, que le Conseil abordera lors de l'audience en tenant compte de la publication récente des Instructions au CRTC sur la radiodiffusion et le renouvellement Lites des licences de radiodiffusion en vigueur depuis le 29 juillet 1982. La demande peut être examinée au 10230, 108ème rue, Edmonton (Alta).

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement dans les deux langues officielles dans la Partie I de la Gazette du Canada que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence. De plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C. et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Vancouver (604) 666-2111.

Intervention. Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (C.R.T.C. Ottawa, Ont. K1A 0N2). De plus, l'intervenant DOIT signifier au requérant une copie exacte de son intervention au plus tard à la date limite ci-dessous et DOIT joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications ainsi que son désir de comparaître ou non au cours de l'audience publique. A remarquer que les interventions doivent être reçues à la date sousmentionnée et non simplement postées à cette date. DATE LIMITE D'INTERVENTION: 4 mai 1983

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau. A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Qué), K1A 0N2, et au bureau régional de Ouest, 701, rue West Georgia, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6. On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 1,50$ au Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Ministère des Approvisionnements et Services, Hull (Qué) K1A 0S9. Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner (819) 997-0271 ou 997-1328. NPH 23

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Transferts de propriété d'entreprises de radiodiffusion autorisées. Condition de licence. Dans l'exercice de son mandat en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, le CRTC impose des conditions de licence qui exigent l'approbation préalable des transferts d'actions qui affectent matériellement la propriété ou le contrôle réel des entreprises de radiodiffusion autorisées. Le Conseil souligne que la condition pour l'approbation préalable s'applique non seulement aux transferts de propriété d'entreprises de radiodiffusion mais aussi à certaines transactions mettant en cause l'achat ou la vente d'actions, mais aussi à la date d'entrée en vigueur de tout arrangement, engagement ou accord régissant le transfert du contrôle réel d'une entreprise de radiodiffusion. Les parties qui prévoient conclure des transactions semblables sont donc invitées à consulter le Conseil pour obtenir des renseignements concernant l'application des conditions de licence indiquées sur chaque licence, dans les circonstances particulières en cause. Date de clôture des transactions. Lorsqu'elles arrêtent une date de clôture, les parties qui prennent part aux transactions oublient parfois de tenir compte des Règles de procédure et des pratiques administratives du Conseil. Celui-ci désire donc rappeler aux intéressés les points suivants: une demande doit contenir toutes les informations et la documentation pertinentes. La Loi sur la radiodiffusion prévoit la tenue d'une audience publique pour étudier toute demande concernant le transfert de contrôle d'une entreprise de radiodiffusion et la délivrance d'une licence en vue de continuer l'exploitation de cette entreprise. En outre, conformément aux Règles de procédure du CRTC, un avis public de la demande doit être publié au moins 50 jours avant l'audience publique. Les demandes concernant l'acquisition ou le transfert du contrôle d'une entreprise, la licence ou une société détenue au moyen d'un transfert d'actions ou autrement font généralement l'objet d'une audience publique alors que les demandes concernant un intérêt minoritaire ou un transfert d'actions au sein d'une famille ou d'un groupe de sociétés ne sont pas mises à l'ordre du jour d'une audience publique. Si, à l'étude de la demande et des interventions reçues, le Conseil décide qu'il est dans l'intérêt public d'exiger de la requérante qu'elle comparaisse à une audience publique afin d'accommoder les parties intéressées, le Conseil essaie de tenir l'audience publique à l'endroit où les émissions qui desservent la région de radiodiffusion concernée et une fois l'étude requise à la suite de l'audience publique et la procédure de consultation complétées, il y a alors prise de décision. D'autres facteurs tels que le grand nombre de demandes devant être étudiées par le Conseil, la fréquence et la durée des audiences publiques pour les questions relatives à la radiodiffusion et aux télécommunications doivent être également pris en considération. Le Conseil continuera de traiter les demandes aussi rapidement que possible. Cependant les parties qui prennent part à ces transactions doivent tenir compte des facteurs susmentionnés et être pleinement conscientes que c'est à leurs propres risques qu'elles en fixent les dates de clôture.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement dans les deux langues officielles dans la Partie I de la Gazette du Canada que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence. De plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C. et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Vancouver (604) 666-2111. PN 54

Canada

Gouvernement du Canada
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

La commission d'évaluation environnementale du Col Rogers reçoit de l'information supplémentaire de CP Rail

Le 6 avril 1983. La Commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner la proposition faite par CP Rail de doubler la voie ferrée dans le parc national Glacier a reçu de l'information supplémentaire de cette même compagnie. Cette information est la réponse de CP au rapport provisoire de la Commission rendu public en mai 1982.

Des copies conformes de tous les documents reçus par la Commission sont déposées pour examen par le public dans les succursales principales des bibliothèques publiques de Calgary et Vancouver ainsi que dans les succursales des bibliothèques publiques à Golden et Revelstoke. Ces documents peuvent aussi être examinés dans les salles de lecture de la Faculty of Environmental Design de l'université de Calgary, de l'Alberta Wilderness Association et de la bibliothèque de Mount Royal College.

Une période d'un mois est accordée pour l'examen de ces documents. A la fin de cette période d'examen la Commission donnera de plus amples détails au sujet des réunions publiques. Les réunions publiques seront annoncées au moins trente jours à l'avance. On devra faire parvenir tout commentaire par écrit concernant l'information soumise par la CP Rail à l'adresse mentionnée plus loin.

CP RAIL a l'intention d'améliorer la pente de la voie ferrée vers l'ouest par la construction de 34 km (21 mi) de voie. Une partie de cette nouvelle voie passera dans deux tunnels dont l'un sous le Col Rogers.

La Commission a retenu les services de certains spécialistes pour l'assister lors de l'examen du projet proposé. Ces spécialistes sont: Douglas Kennedy, consultant pour la pollution par le bruit, Larry Hurwitz, spécialiste des questions géotechniques, Ken Adams, hydrologiste et David Walker, spécialiste des questions de régénération et de revégétation alpine. Tout participant qui désire consulter l'un de ces spécialistes devra prendre les dispositions nécessaires auprès du secrétariat de la commission.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'examen ou pour des copies du rapport provisoire de la commission veuillez écrire ou téléphoner à l'adresse suivante:

Guy Riverin, Secrétaire
Commission d'évaluation environnementale Col Rogers
13ème étage, Edifice Fontaine
Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone (819) 997-...

Canada

La Société Littéraire Francophone de l'Alberta et l'Université de Calgary présentent: Les chansons de Riel

Par Martine Spence

Si quelques personnes se considèrent insensibles et indifférentes à la poésie, qu'elles essaient, au moins une fois, d'assister à une soirée littéraire; elles en sortiront reconverties. La dernière en date, qui s'est déroulée le vendredi 18 mars au Centre Français, présentait la vie et l'oeuvre de LOUIS RIEL, écrivain, poète et révolutionnaire canadien de la fin du siècle dernier.

Tout était réuni pour faire de cette rencontre très documentée, un moment enrichissant et amical. L'initiateur du projet, tout d'abord, le professeur GLEN CAMPBELL, professeur de langue et de littérature françaises et canadiennes-françaises à l'Université de Calgary, travaille depuis 5 ans, avec 4 autres professeurs, sur les écrits de RIEL. Les poèmes étaient récités par Denise BERKHOUT, professeur de français, qui mettait toute sa ferveur à déclamer ces chansons très expressives. Une originalité, deux des poèmes ont été chantés et interprétés au violon par RUARI MACKENZIE, pédiatre et musicien, et GREGORY MACKENZIE, son fils, 13 ans. Un duo très applaudi qui nous a bien démontré la musicalité de la poésie.

Les poèmes de Louis Riel sont autobiographiques; la connaissance de sa vie est donc indispensable à la compréhension de l'oeuvre. LOUIS RIEL est né en octobre 1844 à St-Boniface. Il possède un huitième de sang indien, et sa condition de Métis aura une grande influence sur sa vie. A 20 ans, alors étudiant au séminaire du Collège de Montréal, il s'éprend d'une jeune fille, MARIE-JULIE GUERNON. Un grand dilemme se crée chez RIEL: doit-il continuer ses études ou épouser la jeune fille? Son poème "Un jeune malade" évoque la mort morale de l'auteur, séminariste et amoureux. Le 8 mars 1864, après quelques infractions aux règles du Collège, il est renvoyé. Dès lors, il peut déclarer son amour à Marie et écrit "Mes premiers amours". Tous deux sont d'accord pour se marier, mais le mariage n'aura jamais lieu. Monsieur et Madame GUERNON, en effet, refusaient d'avoir comme gendre, un Métis. Ses origines métisses n'apparaissent pas dans son physique, mais lui causaient quelques inquiétudes comme le montre le poème "Le Serpent". Dans d'autres de ses oeuvres il parle de "peuple maudit", "race maudite".

Après le refus des GUERNON, en 1866, il quitte Montréal. Il laisse très peu de traces de sa vie pendant les deux années qu'il passa aux Etats-Unis. En 1868, nous le retrouvons à la Rivière Rouge. La compagnie de la Baie d'Hudson décide de vendre la terre du Rupert au gouvernement Canadaien, sous des conditions peu favorables aux indigènes. Les Métis francophones craignent la perte de leur langue et de leurs terres et se soulèvent. Du fait de son éducation, RIEL est considéré comme le chef naturel de la population. Il établit un gouvernement provisoire et mène les Métis à la victoire. C'est un moment d'euphorie pour RIEL qui compose son poème "La Métisse" (1870). En août 1870 cependant, les troupes fédérales marchent sur la Rivière Rouge. RIEL est finalement amnistié pour avoir tué Thomas Scott, Orangiste Ontarien, à condition qu'il s'exile du Canada pendant 5 ans. Toutes les autres personnes ayant participé au soulèvement sont amnistiées à l'exception de son adjudant, Ambroise LEPINE qui passe deux ans en prison. La nostalgie de son départ lui inspire la chanson "Je ne suis pas de ceux...". Sa dernière chanson "quand je partis..." est dédiée à sa soeur Henriette qui était venue le voir en exil. Le poète est charmé par les changements subis par la jeune fille.

A la fin de 1875, il est convaincu d'avoir été choisi par le Saint Esprit pour être le prophète du "Nouveau Monde". Les Métis auront la victoire car ils sont protégés par Dieu. En 1876, RIEL est mis en détention forcée pour aliénation mentale. Selon la définition moderne de la folie, il n'était pas fou, simplement excentrique, mais il gênait sa famille, ses parents, certains prêtres. Relâché en 1878, il se rend aux Etats-Unis. En 1879, il essaie de soulever les indiens du Montana pour envahir l'Ouest canadien. Sa tentative échoue. En 1884, il reçoit une invitation à venir en Saskatchewan. Le 19 mars 1885, il proclame un gouvernement provisoire et déclenche le soulèvement du Nord-Ouest. Vaincu à la bataille de Batoche, il est proclamé coupable de haute trahison et meurt pendu le 16 novembre 1885 à Regina.

L'oeuvre poétique de RIEL, riche de 160 poèmes comprend environ 20 chansons qui impressionnent par leur diversité. Un ton euphorique, mélancolique ou triste révèle un passionné pour sa famille et sa patrie, et aussi un humaniste. Il se disait le prophète du "Nouveau Monde", ce que les authorités religieuses n'acceptaient pas. La meilleure partie de son oeuvre est produite pendant sa jeunesse. Par la suite, il mettait trop d'énergie dans la politique. Il n'a écrit que des pièces de circonstance qui ne révélaient pas tout son talent.

Après ce voyage dans l'histoire, nous revenons au temps présent avec un merveilleux poème de Christine DIMITRIU VAN SAANEN, présidente de la Société Littéraire Francophone de l'Alberta: "Mon Dieu, mon Frère, tu es là".

Au programme de la prochaine soirée littéraire, une conférence intitulée "La communication et le livre" donnée par JEAN-NOEL JACOB, président général de la Société des Ecrivains Canadiens (Chicoutimi, Québec). JACQUELINE-MARIE NOBBS parlera de "ANTONINE MAILLET ou la Normandie oubliée". La soirée aura lieu le vendredi 22 avril à 19 h 30 dans les locaux du Centre Français et sera suivie d'une réception.

L'IROQUOISE, TOUTE UNE FEMME!

(SHS) Dans la société iroquoise, c'est la femme qui détenait le pouvoir politique et économique! Elle contrôlait l'agriculture et régnait sur la famille en imposant son nom aux mâles. Elle nommait et destituait les chefs et s'occupait de la formation des guerriers. Selon le professeur Normand Clermont, du département d'anthropologie de l'Université de Montréal, la nation iroquoise s'est formée 2 500 ans avant Jésus-Christ. Elle s'est fixée sur un territoire qu'elle n'a jamais quitté et qui est situé dans l'état de New York et dans le sud du Québec et de l'Ontario. À l'arrivée des Blancs, il y avait 100 000 Iroquois.



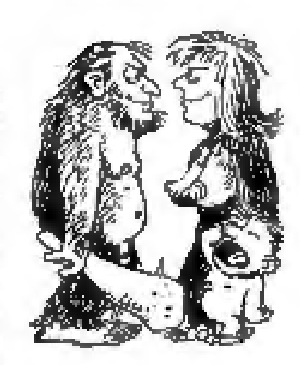
CAPSULES

FOND DE LAVE

(SHS) L'Amérique s'éloigne d'environ deux centimètres par année de l'Europe. C'est la dérive des continents. Au milieu de l'océan Atlantique se trouve une chaîne de montagnes longue de 65 000 kilomètres, qui effleure en certains endroits comme en Islande. Sporadiquement il se produit des effusions de lave le long de cette chaîne; cette lave forme le fond des océans et pousse de chaque côté sur les *continents*.

LE SEXE ET LES DEUX JAMBES

(SHS) *Pourquoi l'être humain marche-t-il debout ?* Selon un anthropologue américain, C. Owen Lovejoy, *l'être humain est devenu* bipède parce que la femme est un être passif, ayant pour seul rôle de mettre *au monde* et d'élever des enfants; l'homme doit donc ramener avec ses mains *de la nourriture* pour toute la famille! Évidemment cette affirmation a fait sursauter plusieurs chercheurs qui ont fait remarquer à M. Lovejoy que dans plusieurs tribus africaines, c'est *la femme* qui ramène à la *maison* la majorité de la nourriture. Pour l'anthropologue américaine Nancy Tanner, les premières *femmes* sont devenues bipèdes parce qu'elles étaient obligées d'emmener leurs enfants lors de la quête de nourriture. Une théorie à la mode veut que la bipédie soit apparue chez l'homme lorsque celui-ci vivait dans la savane : pour voir venir un ennemi dans les *hautes herbes*, l'homme a commencé à se mettre debout.



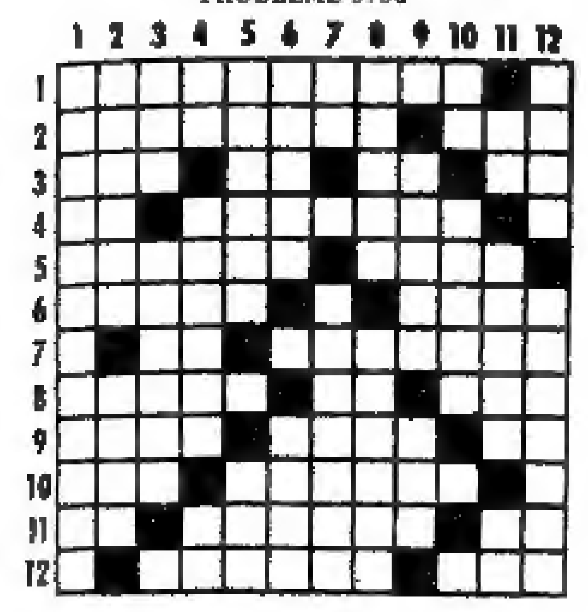
LES DINOSAURES, ROIS DÉCHUS

(SHS) Les dinosaures ont régné sur la planète durant 130 millions d'années puis ils ont brusquement disparu il y a 65 millions d'années. Certains chercheurs américains et canadiens ont émis l'hypothèse que les dinosaures ont pu disparaître après une collision entre un météorite et la Terre. La vie est réapparue entre 10 et 50 mille ans après la catastrophe qui a anéanti les dinosaures.



MOTS CROISES

PROBLEME 3738



HORIZONTALEMENT

1– Traiter comme vil.
2– Prendre un ton ironique. – Critique d'art français.
3– Dém. – En les. – Avant-midi. – Prép.
4– Préf. priv. – Où travaillent des artistes.
5– Non accompagnées. – Fin du jour.
6– Genre de légumineuses césalpinées (pl.). – Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble (pl.).
7– Qui indique une négation. – Mêlée de nouveau.
8– Mouvoir. – Moi. – Epoque.
9– Fis usage. – Pâtisserie qui renferme de la viande. – Symb. chim.
10– Préfixe. – Le milieu d'une chose
11– En les. – Cesser d'avoir. – Année.
12– Trace du pied de la bête sur le sol. – Point cardinal.

VERTICALEMENT

1– Révolution par laquelle des choses très différentes se succèdent (pl.).
2– Evêque de Lyon. – Déesse des Egyptiens.
3– Louanges. – Joindras.
4– Préfixe. – Poinçon du cordonnier pour percer le cuir (pl.). – Dans – Paresse.
5– Amour pour ses parents (pl.). – Dém.
6– Crochets de fer. – Couleur des yeux de Minerve.
7– Nég. – Ecrit qui contient une requête.
8– Conduit, souterrain, tuyau. – Ranger, combiner.
9– Troupe de chiens de chasse. – Epoque.
10– Route rurale. – Partie de plaisir, débauche (pl.).
11– Fille d'Inachos. – Enlèvera la vie. – Article.
12– Jaune, couleur d'or. – En danois, Sjaelland.

POUR SAVOIR CE QUE JE VIENS DE PÊCHER NOIRCEL LES CASES MARQUÉES D'UN POINT.

MOTS CACHES

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	E	R	E	L	E	V	E	R	P	R	U	O	P	S
2	R	T	E	R	I	C	C	O	L	E	S	E	U	N	P
3	A	N	O	I	T	A	L	B	A	E	R	S	O	A	S
4	T	O	U	R	T	E	S	N	S	E	I	I	S	E	D
5	N	T	R	E	S	S	U	O	T	L	T	S	T	H	R
6	E	O	S	E	U	G	R	O	L	A	I	I	R	O	A
7	M	I	A	M	B	T	R	A	T	O	S	E	U	N	N
8	E	E	N	P	I	S	N	N	N	O	M	T	P	T	G
9	V	E	T	A	R	I	E	S	U	R	E	E	F	E	A
10	I	M	E	L	M	S	I	R	A	R	E	M	E	N	T
11	T	E	R	E	E	L	T	I	T	R	E	S	S	T	N
12	A	N	I	R	E	S	R	I	T	R	O	S	U	E	O
13	L	T	P	N	N	R	R	E	V	U	O	R	T	R	M
14	E	E	C	O	S	E	N	I	B	R	U	T	R	E	V
15	R	E	M	R	I	O	S	R	I	N	E	V	U	O	S

Ablation
arme

Empaler

Honte

Monstruosité
montagnards

Notoirement

Occire
orgues

Passions
pire
pourpre
pusillanime

Rarement
relativement
représentations

restes
retors
révéler
rôles
roses
route

Santé
sila
silence
soir
sortir

souvenirs
subir

Tare
tenter
tirer
titres
tonte
tourtes
tousser
trouver

turbines
truffes

Vertu

Réponse du no. LENTEUR

SOLUTIONS

PROBLEME 3737



FAITES-LE!

PARTICIPaction

paroisses francophones MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 16422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8760 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

ANNONCES CLASSEES

Sirop d'érable du Québec à vendre de 2 litres et 4 litres. Si intéressé demandez Lucie après 6 heures. Tél: 489-8602

Garderais enfants d'âge pré-scolaire à mon domicile du lundi au vendredi. Peut aussi s'arranger pour les fins de semaine. Expérience de gardienne et maintenant mère de 2 jeunes enfants. Demandez Jacinthe au 473-1048

Recherche une compagne pour une dame dans la cinquantaine. Contactez Marie-Hélène au 465-7839 ou 464-2854

Plombier d'expérience ferait tous genres de travaux de plomberie à bon prix. Demandez Henri au 459-0831

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine 473-1823.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Lecture de carte tarot avancé. 433-7914. Denis Manseau. Un rendez-vous avec le destin.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Dame âgée, en bonne santé et encore très active, vivant seule dans sa maison à St-Albert, cherche une personne (dame retraitée de préférence) qui pourrait l'aider aux travaux ménagers et surtout lui tenir compagnie. Donnerait pension complète, plus rémunération à discuter. Contacter Jeannette au 459-7325 (le matin avant 10 h 30 ou le soir après 6 h PM)

Meubles à vendre; set de cuisine style colonial avec buffet, 1500$; set de chambre à coucher, style colonial, 1500$; congélateur 5' cu., $200, 2 haut parleurs Kentwood (3 way) 500$; aquarium 20 gallons 150$. Contactez 421-8206

Duplex à partager, Bonnie Doon à compter du 1er mai. 202.50$ par mois plus les utilités. Demandez Marie 466-8180

Je suis disponible pour garder des enfants 463-9579.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans, $10. par jour. Cayla 463-2796.

Recherche personne pour accompagner maman et 3 enfants pour un voyage à Montréal en avion le 21 ou 22 juin. Marie Hélène 465-7839, 464 2854.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et de femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au no. de téléphone 429-1813.

Meubles divers à vendre ou à acheter. Demander Madeleine ou Langis à 436-6683; Roland à 435-5102.

Chien adulte noir poil très long, bon pour les enfants, propre, peut être gardé à l'intérieur ou à l'extérieur. 461-7255

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée. Téléphoner à 484-6025 ou 421-8232

Prendrais ouvrage de débosselage sur petite automobile, prix très raisonnable. Demander Gilbert 433 7365.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

A vendre machine à nettoyer à haute pression John Deere 1982 à 3.4 force. 800 lb de pression unité sur roue. Idéal pour garage ou la ferme $1400. 457-1569.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Votre vie amoureuse sera protégée. Vous aurez plusieurs occasions de resserrer les liens amoureux. Une personne vous aime tendrement mais sera peu communicative. En amitié sachez vous taire.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

En amour, n'hésitez pas à reconnaître vos torts et à parler franchement avec la personne que vous aimez de tout ce qui peut vous tracasser. Vous trouverez dans ces échanges des preuves d'attachement.



du 20 fév. au 20 mars

Si vous n'aimez pas encore, une rencontre intéressante et tout à fait par hasard est prévue. Défendez-vous et ne craignez pas de vous abandonner sans arrière-pensée à vos sentiments.



du 21 mars au 20 avril

Il faudrait vous montrer gai, oublieux de vos petits soucis et votre vie amoureuse ne vous réserverait aucun moment désagréable. Plusieurs petites joies vous seront données, mettez en sourdine vos réflexions ironiques.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Amour harmonieux qui fait du bien au coeur. Si vous n'aimez pas encore, une personne vous enchantera et vos sentiments se transformeront pour le mieux. La bouche parle de l'abondance du coeur.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Ne prenez aucune décision sous le coup de la colère ou de l'émotion. Vous aurez tendance à vous montrer capricieux et fantasque. Vous devrez lutter contre votre instabilité.



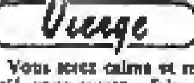
du 22 juin au 22 juillet

Vous ferez une rencontre qui créera chez vous une émotion profonde et vous regretterez de n'avoir pas essayé d'être plus dans le vent, plus au courant. Vous travaillerez vite et bien, d'une façon efficace.



du 23 juillet au 23 août

Votre ciel astral plus clément en ce qui concerne vos affaires de coeur. L'être aimé se montrera plus tendre, plus conciliant et plus aimant. Faites preuve d'énergie et d'entregent et sachez vous dégager adroitement.



du 24 août au 22 sept.

Vous serez calme et relativement heureux. Si vous êtes marié, vous aurez à faire les concessions indispensables à la paix de votre foyer. Si vous êtes célibataire, le temps est favorable pour vivre en amour nos nuages.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Vous vous donnerez du mal pour que l'être cher se sente heureux et il vous en sera reconnaissant. Attention car vous serez irritable et vous vous complairez dans vos accès d'humeur.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Vous direz ce que vous pensez, parfois trop brutalement et votre sincérité provoquera des remous. Il faut pourtant que certaines choses soient dites, alors n'ayez pas trop de remords ensuite.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Sur le plan sentimental, la personne aimée se montrera romantique, attachée au passé, aux souvenirs et vous vous sentirez seul et incompris; vous réfléchirez et ce travail de réflexion ne portera ses fruits que plus tard. S.O.F.

GRACE AU
PROGRAMME DE
LOGEMENT
COOPERATIF

Des habitations de qualité à la disposition des personnes âgées à revenu modeste

(S.O.P.) — La Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) contribue à mettre des habitations de qualité raisonnable à la disposition des Canadiens à revenu modeste. Les organismes privés à but non lucratif, les agences publiques ou les coopératives intéressés à subventionner des projets de logement à l'intention des personnes âgées peuvent recevoir de l'aide financière continue de la S.C.H.L. Cette aide peut servir à construire de nouveaux projets d'habitation, à acquérir ou à rénover des maisons déjà existantes, lorsque le besoin d'habitation à loyer modique se fait sentir dans une communauté et que les fonds sont disponibles.

Lorsque des personnes du troisième âge concentrent leurs efforts et forment des coopératives, elles peuvent bénéficier de ce genre d'aide grâce au *Programme de logement coopératif.*

Un programme spécial pour la mise en marche de projets d'habitation a été conçu, afin de procurer à certains groupes les fonds nécessaires à payer les dépenses de recherche, d'organisation, d'incorporation, de choix des lieux, de promesse d'achat, d'honoraire professionnels, etc. Chacun de ces groupements sera soumis à l'examen critique de la Société canadienne d'hypothèques et de logement avant qu'une promesse de prêt ne soit faite.

Lorsque l'on a obtenu du financement hypothécaire de prêteurs reconnus par la S.C.H.L., il est plus facile d'obtenir de l'assurance-prêt, jusqu'à concurrence de 100 pour 100 des sommes concernées.

L'on peut aussi obtenir de l'aide financière pour subventionner les paiements des intérêts hypothécaires sur le marché à des taux aussi peu élevés que 2 pour 100. Ainsi peut-on réduire les loyers, spécialement ceux des locataires à faible revenu. Dans la plupart des cas, l'on réserve une partie du complexe aux personnes à faible revenu et l'on établit leur loyer à environ 25 pour 100 du salaire.

Tous ceux qui participent à des projets à but non lucratif et les membres des groupements coopératifs doivent bien comprendre que des entreprises d'un tel genre exigent beaucoup de temps et d'énergie, d'autant plus que la responsabilité de l'administration et de la bonne marche du projet demeure entièrement leur, depuis le début jusqu'à la fin.

Si vous faites partie d'un groupement qui entend fonder une coopérative d'habitation; si vous souhaitez faire partie d'une entreprise à but non lucratif; si vous êtes à la recherche d'un tel groupement, dans votre communauté; et si vous avez besoin de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau le plus rapproché de chez vous de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.